



PROJET DE LOI SUR LES PARTIS

Les craintes des députés de l'opposition

page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1429 Jeudi 24 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

À l'occasion de Mouharram, Midi Libre est heureux de présenter ses vœux à l'ensemble de la communauté musulmane et informe ses lecteurs et annonceurs qu'il ne paraîtra pas samedi 26.

VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES

BATTUES DANS L'INDIFFERENCE

ENVOI DES OBSERVATEURS DE LA LIGUE ARABE À DAMAS

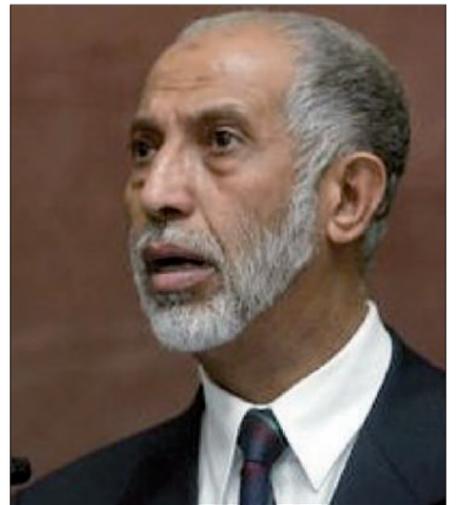
Les souhaits d'Alger

● Bachar El-Assad est poussé dans ses derniers retranchements. Le destin du Président syrien se jouera aujourd'hui. Son régime est au pied du mur. La Ligue arabe se prononcera définitivement, aujourd'hui, sur le devenir de son initiative concernant le règlement de la crise syrienne.

Lire en page 4

BELKHADEM AFFAIBLI PAR LA FRONDE

Redressement : dernier acte



Lire en page 4

LA TERRE À TREMBLÉ À ALGER



Secousse de magnitude de 3,4 à Douéra

Lire en page 5



Lire en page 3

La violence contre les femmes si elle existe de par le monde, dans toutes les sociétés et dans toutes les cultures, n'en prend pas moins une forme particulière dans notre pays. S'étant aperçue de l'acuité du fléau, l'Assemblée générale des Nations unies a institué, depuis 1999, la journée du 25 novembre comme la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard de la femme.

Repères

33 personnes ont trouvé la mort, hier, en Syrie dans des violences menées par les forces militaires contre le mouvement de contestation, selon un nouveau bilan fourni mercredi par l'Observatoire syrien des droits de l'Homme. **400.000**

documents sur la Première Guerre mondiale seront mis en ligne à l'intention du large public sur le site européen "Europeana", à l'occasion de la commémoration du centenaire du début de ce conflit en 2014. **78**

pour cent des Français estiment que la société française est "plutôt injuste", selon l'enquête du ministère français de la Santé réalisée par l'institut d'Etude, de marché et d'opinion BVA entre octobre et novembre auprès de 4.008 personnes, rendue publique mardi.

Une imprimerie de presse pour Illizi



Le ministre de la Communication, Nacer Mehal, a annoncé, hier, à Illizi un projet de réalisation d'une imprimerie de presse dans cette wilaya.

«La wilaya d'Illizi bénéficiera d'une imprimerie de presse à même de permettre aux citoyens de cette région de lire leurs journaux le jour même, à l'instar de ceux des autres régions du pays», a indiqué le ministre de la Communication en marge d'une visite de travail dans la wilaya.

M. Mehal a annoncé, en outre, la réouverture prochaine de l'ancien centre de la télévision d'Illizi, en plus d'un autre projet d'amélioration de la couverture, en matière de télédiffusion, de l'ensemble de territoire de la wilaya.

«La région d'Illizi bénéficiera aussi, avant la fin du mois de mars 2012 du réseau de la Télévision numérique terrestre (TNT)», a aussi signalé le ministre, avant de faire part de la réalisation en cours du projet du nouveau siège de la radio régionale, dont les travaux devraient être achevés dans un délai de moins de 12 mois.

Le ministre a, en outre, inspecté le siège de la radio régionale où il a reçu des explications sur ses activités et sur les conditions de travail dans cette structure d'information.

Selon les explications fournies, la radio d'Illizi a été renforcée par l'inauguration dimanche d'un nouvel émetteur dans la région de Djanet, devant permettre à la population locale de bien capter les programmes de la radio d'Illizi.

Elle essaie de sauter d'un avion



Les passagers d'un vol New York - Portland ont eu une sacrée peur en voyant une femme tenter de sortir de l'avion en ouvrant la porte, alors que l'appareil était toujours dans le ciel. Selon le site Internet *Katu*, cet incident insensé a eu lieu le 16 novembre dernier, sur un vol de Delta Airlines.

Michelle Pendley, passagère en première classe sur ce vol, a assisté à toute la scène. "C'était comme dans un film", raconte-t-elle. Elle a même pris des photos avec son téléphone portable. Elle a vu une femme, dans un état proche de la folie, se mettre à hurler en se dirigeant vers l'avant de l'avion. Arrivée au bout, elle a alors voulu ouvrir la porte pour sauter dans le vide. Effrayée et complètement perdue, elle a été maîtrisée sans trop de mal par l'équipage. Le vol n'a pas été interrompu mais la femme, qui n'a pas expliqué son geste, a été arrêtée à son arrivée à Portland. Elle n'a toutefois pas été inculpée pour cet acte inconscient.

Des services postaux pour les zones enclavées

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, a annoncé, hier, à Tissemsilt, la mise en œuvre d'un vaste programme visant à assurer les services postaux dans les zones éloignées du pays. Le ministre a précisé, au cours d'un point de presse en marge de sa visite dans la wilaya de Tissemsilt, que ce programme, inscrit dans le cadre des efforts visant à élargir et à intensifier les services postaux assurés au citoyen, porte sur l'ouverture de petites agences dans les agglomérations secondaires et le recours à des camions aménagés en bureau de poste mobile pour atteindre les localités isolées et éloignées. Dans ce cadre, M. Benhamadi a annoncé que la wilaya de Tissemsilt a bénéficié d'un camion aménagé qui assurera toutes les opérations postales prises en charge par des structures habituelles. «Le but de ce programme est de rapprocher la Poste des citoyens où qu'ils soient», a-t-il indiqué.

Concernant l'opération "Cyber-Rif" visant à généraliser l'usage d'Internet dans les zones rurales par le biais de camions aménagés, équipés en ordinateurs et disposant de connexion Internet par satellite, le ministre a précisé que cette initiative se poursuit normalement, indiquant que la wilaya de Tissemsilt disposera d'un camion aménagé pour permettre aux populations des zones rurales de se familiariser avec l'Internet et d'accéder aux multiples services qu'offre la Toile.



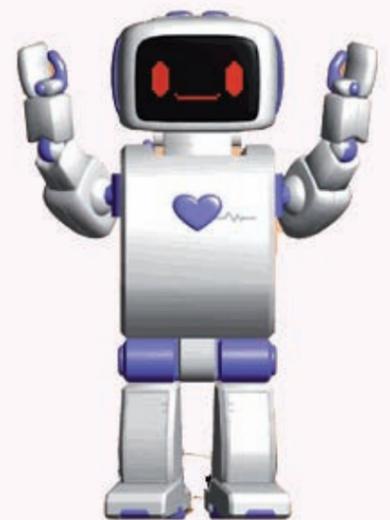
L'Algérie candidate pour abriter le CME de 2019



Le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, a annoncé, lundi à Oran, que l'Algérie pourrait être candidate pour abriter le Congrès mondial de l'énergie (CME) de 2019. Dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration de l'exposition des opérateurs de l'énergie activant en Algérie qui se tient au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran, le ministre a indiqué que l'Algérie pourrait étudier la question de sa candidature pour abriter le Congrès mondial de l'énergie de 2019, qui se réunit tous les trois ans.

M. Yousfi a rappelé qu'«il n'a jamais été question de tenir le rendez-vous de 2016 en Algérie, vu que les délais de sa préparation sont dépassés». Evoquant l'assemblée exécutive annuelle du CME, qui se tient actuellement à Oran, le ministre a estimé que celle-ci permettra aux experts des pays membres d'échanger leurs expériences et de débattre des questions d'actualité liées à la production et à l'exploitation des énergies ainsi que leurs effets sur le milieu. Par ailleurs, M. Yousfi a considéré que la tenue d'une journée «Energie» de l'Algérie, en marge des travaux du conseil, constitue une opportunité pour exposer la politique énergétique nationale, notamment en ce qui concerne les programmes, les expériences et les réalisations de l'Algérie dans le domaine de développement des énergies, leur bon usage et les énergies renouvelables.

Des robots SDF ?



Pas facile d'être un robot lorsque l'on n'est pas exposé médiatiquement. Sans célébrité, qu'elle soit cinématographique ou scientifique, ces assemblages métalliques sont confrontés à une vie de SDF... Le photographe David Emmite a décidé de nous livrer une série insolite de clichés de ces robots livrés à eux-mêmes.

Intitulé "No-Botty", cet ensemble de photographies a été publié sur le site Internet Behance. Ces robots pour survivre doivent, comme les humains, faire les poubelles. Ils sont réduits à dormir à la belle étoile, comme le suggère la photographie où un robot tenant une mince couverture se tient à côté d'un banc. Pour oublier leurs luttes quotidiennes, ils fument des cigarettes ou boivent de l'alcool. Des portraits émouvants, qui nous rappellent des détresses humaines, mais d'une manière quelque peu détournée.

Dixit

Tayeb Belaiz :



«Un projet de loi organique définissant les conditions et les délais de remplacement du parlementaire pour incompatibilité avec son mandat est en voie d'élaboration. Il est nécessaire d'établir une loi organique définissant les conditions de remplacement du parlementaire démissionnaire à condition qu'elle soit indépendante de tout autre loi organique. Je saisisrai dans ce contexte le gouvernement au sujet du vide juridique des conditions de remplacement du parlementaire démissionnaire (...) je précise que les lois organiques doivent être indépendantes.»

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

La loi assure l'impunité des auteurs

La violence contre les femmes si elle existe de par le monde, dans toutes les sociétés et dans toutes les cultures, n'en prend pas moins une forme particulière dans notre pays. S'étant aperçu de l'acuité du fléau, l'Assemblée générale des Nations unies a institué depuis 1999 la journée du 5 novembre comme la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard de la femme.

PAR LARBI GRAÏNE

Selon des données publiées par la presse algérienne citant des sources sécuritaires, il y a eu entre 2004 et 2006, 15.000 cas de violence conjugale dont 400 sévices sexuels et 16 femmes décédées, ayant succombé à leurs blessures. Ces chiffres, bien sûr ne sauraient refléter l'étendue de la réalité vu que ce ne sont pas tous les conflits qui sont portés à la connaissance de la Police. Beaucoup de crimes et de châtements se déroulent entre les quatre murs froids des maisons, très loin des regards. Les victimes bien sûr ont peur de dénoncer leurs conjoints. Franchir ce pas, c'est s'exposer au risque de perdre son foyer et devoir prendre en charge des enfants auxquels on ne peut offrir comme gîte que la rue. Pour revenir à la spécificité algérienne, la violence contre les femmes ne relève pas comme le prétendent certains des mauvaises conditions sociales qu'endureraient les familles algériennes mais du poids de l'idéologie patriarcale qui souvent se cache derri-

re l'argument religieux. En fait c'est le système patriarcal qui donne tous les droits au patriarcat, qui continue d'habiter les mentalités. Ce système est désormais consacré juridiquement en Algérie par le Code de la famille. Le poids des représentations culturelles dans l'assignation d'une place à la femme dans la société, continue d'exercer une force tyrannique dans les esprits. Mais la pauvreté et l'analphabétisme touchant l'élément féminin constituent l'autre handicap qui se dresse devant l'émancipation de la femme. « Dans nombre de sociétés, les victimes de viol, les femmes soupçonnées de relations sexuelles préconjugales et les femmes accusées d'adultère sont tuées par des membres de leur famille car toute atteinte à la chasteté d'une femme entache, selon eux, l'honneur de la famille » note un rapport publié par l'Onu. Et le même rapport de noter « les lois de nombreux pays comportent des échappatoires qui permettent aux auteurs de violence d'agir avec impunité. Dans nombre de pays, un violeur peut échapper aux sanctions prévues au code pénal en épousant la

En Algérie, elles en meurent dans l'indifférence

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La violence à l'égard des femmes continue de faire des échos. Les femmes en Algérie subissent, de plein fouet, toutes sortes de violence. Qu'elles soient physiques ou verbales, le résultat est le même d'autant plus que les conséquences sur leur vie sont des plus dramatiques.

Les sociologues tirent la sonnette d'alarme, à l'instar de Dalila Djerbal, sociologue et membre du réseau Wassila qui, intervenant, mercredi matin, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, a fait un constat amer de la situation dramatique que vivent les femmes algériennes sur tous les plans, y compris au sein même de leur foyer conjugal.

Sur le plan légal, a-t-elle relevé, l'article 240 du code pénal est insuffisant car ne permettant pas à une victime de recourir à la justice pour un dépôt de plainte. A ce titre, elle proposera que des mesures d'application soient prises pour accompagner ces lois. « Nous avons besoin d'une loi-cadre. Nous n'avons pas inventé l'eau chaude.

Il y a des expériences à suivre en Amérique du Sud et dans les pays asiatiques. La loi espagnole a été reprise par le Maroc », a-t-elle cité. Et d'ajouter que « toutes les violences contre les femmes doivent être portées dans une loi qui qualifie les violences de la part des proches comme une situation aggravante et, donc, doublement des peines ». Ces mesures, assure-t-elle, seront à même de permettre à la police d'intervenir dans le cas d'une urgence où une femme se trouve violente, pour éloigner l'agresseur et assurer à la victime une protection contre toute pression ou menace.

« La violence tue, rend malade, stresse, provoque le cancer et mène à la dépression et au suicide », a-t-elle souligné. Aujourd'hui, encore, selon elle, il n'existe pas de moyens permettant de recenser le nombre exact de femmes qui meurent, chaque année, victimes

de ces violences. Et pour cause, a-t-elle indiqué, aucune institution ne dispose de chiffres à ce propos.

« Nous ne savons pas combien de femmes meurent chaque année en raison de ces violences. Il n'y a pas chiffres concentrés au niveau d'une institution. Il n'y a pas que la violence physique. Il y a le harcèlement, la violence sexuelle ou encore la pression économique », a-t-elle dit à ce sujet. Le réseau Wassila, où elle travaille, dit-elle, dispose d'une base de données des violences portées sur les femmes, alimentée principalement par les chiffres publiés dans la presse et communiqués par les services de sécurité. Ces informations, sont insuffisantes, car, a-t-elle dit, « c'est toujours sur trois ou six mois, jamais sur une année complète ». « La première chose à faire au niveau des institutions est d'avoir des informations fiables », a-t-elle préconisé.

S'agissant de la prévention de la violence, l'hôte de la Radio Chaîne III a émis le souhait de voir les professionnels de la santé apporter leur soutien, avec notamment des médecins et infirmiers qui, au constat des violences, doivent les signaler à l'administration et à la justice.

Et de poursuivre : « Qu'on n'attende pas que la personne aille déposer plainte. Souvent, la personne est blessée, mal en point, a peur des représailles, d'être séparée de ses enfants. Il est, donc, important qu'elle se sente soutenue ». Dans les cas de violences conjugales, a-t-elle indiqué, la femme (victime) est dissuadée par sa famille ou encore la police de porter plainte contre son mari.

La sociologue revient, également, sur la position que certains magistrats manifestent face à ce genre de situation. Elle relatera le cas d'une magistrate qui, s'adressant à une victime, lui lance « Crois-tu que la femme ne doit pas être battue ? ». Ces propos émanant d'un magistrat, d'après elles, sont désolants. « C'est très grave », a-t-elle dit.

M. B.



La femme reste victime d'une société rétrograde banalisant la violence.

victime ». Dans la réalité des faits, les femmes ayant subi le viol, sont souvent chassées de leur domicile, et vont écumer la rue sans ressources. La loi algérienne, à en croire un rapport de la Ligue des droits de l'homme en Algérie, ne reconnaît pas le statut de victime de viol. Conséquence : impossibilité de prise en charge psychothérapeutique et absence de structures d'accueil pour ces personnes abandonnées à leur sort.

Du reste un amendement a touché le Code de la famille, mais ce texte reste insuffisant. Les femmes restent sous-représentées sur le plan politique pour ne pas dire qu'elles sont le plus souvent carrément exclues de la gestion de la vie politique du pays. Et sur ce

point le gouvernement ne donne pas l'exemple même si au plan politique, les autorités ont essayé de contourner le Code de la famille, en imposant un quota des femmes variant entre 20 % et 45 % sur les listes électorales des partis politiques. Cela étant quand la femme a la chance de trouver un travail, elle s'expose aux harcèlements moral et sexuel. Dans le monde « entre 500.000 et 2 millions de personnes, en majorité des femmes et des enfants, font l'objet de traite tous les ans à des fins de prostitution, de travail forcé, d'esclavage ou de servitude » note encore un rapport de l'Onu.

L. G.

SOUS LA PLUME

Pas coupable !

PAR SORAYA HAKIM

Une femme sur trois dans le monde subit des violences de tout genre. En Algérie, des centaines de femmes reçoivent les coups d'un père, d'un frère et, plus généralement, d'un mari. Cela commence par une gifle laquelle la femme, elle qui rêvait de l'amour fou, « passe » dessus pour ensuite endurer le calvaire du mari ivrogne ou jaloux. Une spirale infernale dont elles sont prisonnières. Pour l'homme sans doute, battre sa femme c'est forcer le respect, gagner la notoriété. Bref, faire le macho.

Mais cela c'est pour les mentalités rétrogrades. Mais, en Algérie, elles n'ont pas évolué d'un iota. A-t-on le droit d'humilier sa femme et de la maltraiter ? Les femmes subissent les violences en silence, porter plainte ? Elles n'y pensent même pas de peur d'être vouées à la vindicte familiale. Fuir, ce n'est pas toujours évident, il y a les enfants en jeu qui dissuadent. C'est alors qu'elles se résignent à tout supporter. Mais que fait-on pour protéger les victimes ? L'article 240 du code pénal est bien désuet tant que des

mesures d'application ne seront pas prises. Il n'y a pas de volonté politique pour tenter d'enrayer ce fléau. Les femmes en minorité à l'APN auront beau taper du poing dans l'hémicycle qu'elles ne feront pas le poids devant la gent masculine. Les associations, qui activistent

« Les associations, qui activistent pour les femmes en détresse, sont minimes et, rendons-leur hommage tout de même, ne peuvent recevoir toute la détresse du pays. »

pour les femmes en détresse, sont minimes, et rendons-leur hommage tout de même, ne peuvent recevoir toute la détresse du pays. La violence à l'égard des femmes, la violence conjugale, on en parle de manière conjoncturelle, juste le 25 novembre, pour s'apitoyer sur des chiffres qui sont, souvent, en décalage et loin de refléter la réalité. Et puis, on oublie. On oublie très souvent que ces femmes qui ne sont pas coupables subissent un traumatisme, que leurs enfants le subissent à leur tour. Des enfants, qui, adultes demain, auront gardé des réminiscences d'une enfance malheureuse et qui transmettent très souvent à leur tour le même modèle de comportement. Une spirale infernale.

S. H.

SIGNERA, NE SIGNERA PAS LE PROTOCOLE DE LA LIGUE ARABE ?

Alger pousse Damas à ratifier le protocole d'envoi des observateurs

Bachar El-Assad est poussé dans ses derniers retranchements. Le destin du président syrien se jouera aujourd'hui. Son régime est au pied du mur. La Ligue arabe se prononcera définitivement, aujourd'hui, sur le devenir de son initiative concernant le règlement de la crise syrienne.

PAR SADEK BELHOCINE

En cette veillée d'armes, aussi bien au sein de la Ligue arabe qu'au sein du régime de Damas, on formule le vœu de voir une issue pacifique se dessiner après de long mois d'affrontements entre l'armée et la population syrienne. L'Algérie a exprimé, hier, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, son "vœu ardent" de voir les autorités syriennes signer le protocole relatif à l'envoi d'observateurs arabes, en Syrie, afin de préserver les chances d'une "solution arabo-arabe" dans ce pays. "A la veille de la tenue d'une réunion cruciale du Conseil des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe, l'Algérie forme le vœu ardent que les autorités syriennes puissent donner leur assentiment et signer le protocole relatif à l'envoi d'observateurs arabes en Syrie afin de préserver les chances d'une solution arabo-arabe dans le cadre du travail arabe commun au sein de la Ligue et de prévenir ainsi une internationalisation de la crise", a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, dans une déclaration écrite. Il a rappelé que «c'est dans ce sens que le ministre des



Bachar El-Assad.

Affaires étrangères, Mourad Medelci, a exprimé, à partir de Prague (Tchéquie), l'espoir que les autorités syriennes puissent répondre de manière positive aux propositions de la Ligue arabe en soulignant que l'initiative arabe est bonne dans la mesure où sa mise en œuvre diligente aura le mérite de sauver des vies humaines et de confirmer la validité du plan arabe de sortie de crises.

L'Algérie qui fait partie de la commission constituée de cinq ministres des Affaires étrangères en charge de ce dossier avait exprimé son espoir de voir les autorités syriennes «répondre de manière positive aux propositions de la Ligue arabe pour que nous puissions avec eux retrouver progressivement, le chemin de la paix et du dialogue dans ce pays». Selon le chef de la diplomatie algérienne, au cours une conférence de presse

tenu conjointement avec son homologue tchèque, lors de sa visite dans ce pays, «le Conseil se prononcera, plus particulièrement, sur le devenir de sa proposition d'envoyer en Syrie une commission composée de représentants de pays et de la société civile arabes pour superviser ce qui est à nos yeux important, c'est-à-dire la protection des citoyens civils».

Le ministre des Affaires étrangères avait indiqué que la Ligue arabe «souhaite que le prochain protocole soumis à la partie syrienne soit signé». Il avait cru comprendre, à travers certains propos tenus par le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid Mouallem, un fléchissement de la position syrienne. «J'ai cru comprendre à travers les déclarations du ministre syrien des Affaires étrangères qu'il était en train de reconsidérer sa

position pour la rendre plus proche de celle de la Ligue arabe», a-t-il déclaré. Rappelons, dans ce cadre, que la Ligue arabe rejette les amendements réclamés par Damas concernant la mission d'observation. Le ministre syrien des Affaires étrangères avait demandé des explications sur la situation juridique de la mission. Walid Mouallem, qui avait soumis ces amendements au secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi, avait affirmé qu'«il existe plusieurs articles nécessitant des amendements et des explications» concernant «la situation juridique de la mission d'observateurs que la Ligue arabe compte envoyer en Syrie». Selon lui, «le protocole accorde aux émissaires de la Ligue arabe de très amples prérogatives, voire impossibles, pouvant aller jusqu'à la violation de la souveraineté nationale». Des sources diplomatiques arabes citées par l'agence de presse égyptienne ont rapporté que ces amendements portent sur 15 points et deux nouveaux articles, l'un fixant la durée de cette mission à deux mois avec possibilité de prolongation à compter de la date de la signature du protocole, et l'autre stipulant que les frais de la mission ne seraient pas à la charge du gouvernement syrien. Cette mission doit être composée de 500 membres d'organisations de défense des droits de l'homme, de médias et d'observateurs militaires. Elle doit s'assurer de la sécurité des populations civiles dans les zones en proie aux violences. Quelle sera la réponse de la Ligue arabe en cas de maintien du refus de la Syrie de l'initiative arabe ? Il est probable que Bachar El-Assad va camper sur les positions qu'il a déjà exprimées, à savoir lutter jusqu'à la fin. Les mêmes déclarations qui avaient précipité la chute du colonel Kadhafi. Il est à craindre que le chef de l'Etat syrien ne connaisse le sort de celui qui a dirigé la Libye sans partage durant 42 ans. Le président Bachar El-Assad pousse lui-même vers cette issue.

S. B.

BELKHADDEM AFFAIBLI PAR LA FRONDE

Redressement : dernier acte

PAR MOKRANE CHEBBINE

La direction actuelle du Front de libération nationale (FLN) assiste impuissante face à la montée spectaculaire du Mouvement de redressement et de l'authenticité. Ce dernier multiplie les initiatives sur les plans régional et national, alors qu'Abdelaziz Belkhadem et consortssde confinent dans un silence qui en dit long. En effet, les redresseurs annoncent avec certitude la «déchéance» de Belkhadem de la tête du FLN avant même les prochaines élections législatives, prévues au plus tard le mois d'avril prochain. Ils annoncent dans la foulée la tenue d'un congrès extraordinaire avant la fin de l'année en cours. En parallèle, la liste des signataires pour le retrait de confiance à Abdelaziz

Belkhadem s'allonge de jour en jour, à se fier aux informations de certains animateurs du mouvement de redressement. Face à ces développements effrénés, les actuels locataires de Hydra font preuve d'une passivité inaccoutumée, synonyme de leur impuissance à arrêter une démarche qui semble comme l'acte final du feuilleton de redressement au vieux parti. Les Salah Goudjil, Mohamed-Seghir Kara et autre Boukerzaza semblent très confiants quant à l'aboutissement de leur entreprise. Ils multiplient, de ce fait, les initiatives afin d'accélérer le processus pour aborder sereinement les prochaines élections législatives. Les prochaines semaines qui nous séparent de la fin de l'année en cours s'annoncent, donc houleuses, voire décisives

au sein du vieux parti. Aux derniers développements de la situation, les redresseurs s'en remettent au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en sa qualité de président d'honneur du FLN, afin d'intervenir et remettre de l'ordre dans la maison. Conformément aux statuts du parti, Bouteflika a les pleins pouvoirs pour convoquer un congrès extraordinaire qui stipulent, également, que deux tiers du comité central (CC) peuvent décider de convoquer le congrès. Concrètement, les redresseurs s'enorgueillissent d'avoir rallié à leur cause un nombre impressionnant de militants et de cadres de la base militante du parti. Mohamed-Seghir Kara parle d'une liste de 3.300 signataires pour la destitution de Belkhadem et de 44 mou-

hafadhas sans compter les kasmass qui ont rallié le mouvement de redressement. De quoi apporter de l'eau au moulin des redresseurs qui semblent résolus, cette fois-ci, à en découdre définitivement avec la direction actuelle du FLN. A présent, le Mouvement de redressement et de l'authenticité attend le moment opportun pour passer à l'acte, c'est-à-dire organiser le congrès extraordinaire. Aussi, tempore-t-il pour permettre d'achever le vote des différents projets de loi à l'APN, notamment le texte relatif aux partis politiques. Le FLN semble au rendez-vous d'une autre ère, telle que vécue en 2004 avec les redresseurs d'alors. Le même scénario se dessine chaque jour un peu plus.

M. C.

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS

Les craintes des députés de l'opposition

L'APN a entamé, hier, l'examen du projet de loi organique sur les partis politiques. A l'occasion des débats, qui se poursuivent aujourd'hui, les députés des partis de l'opposition ont fait montre de leurs craintes, notamment par rapport à ce qu'ils ont qualifié de «mainmise» de l'administration sur l'activité et le fonctionnement des partis politiques.

PAR KAMAL HAMED

« **C**e projet est plein de contradictions », dira Ramdane Taâzibt vice-président de l'APN qui a estimé qu'il recèle aussi «un regard paternaliste». Pour ce député du Parti des travailleurs (PT), «le ministère de l'Intérieur ne doit pas intervenir dans les affaires internes des partis politiques, car un parti politique est une libre association». Ce d'autant, a-t-il ajouté, que «nous vivons une ère où toutes les libertés devraient être garanties».

Ce député du PT, qui fait allusion au vent de démocratie qui souffle très fort sur l'ensemble de la région, n'a pas aussi manqué de faire mention de ses craintes par rapport au phénomène de l'argent, «la chkhara» qui menace «la démocratie et les partis politiques». Un autre député du parti de Louisa Hanoune, Touhami, s'est attaqué à l'article 75



L'Administration mise sur la sellette par des députés.

du projet de loi en question qui fait cas de l'interdiction d'un parti politique. «De quel droit l'administration saisit le Conseil d'Etat pour interdire un parti qui ne présente pas de candidats dans quatre élections successives, qu'elles soient législatives ou locales ?», s'est-il, en effet, interrogé, en ajoutant que «cet article devrait être annulé». Des députés du Front national pour le changement (FNC) non encore agréé, qui ont fait dissidence du MSP, ont eux aussi critiqué ce projet. «Le pouvoir doit comprendre que la création des partis est un droit constitutionnel et non une faveur de l'administration. Il est dès lors impératif de laisser le soin de la création des partis à une instance composée de magistrats». Un député, qui s'est déclaré

membre fondateur de l'UDR, un parti dirigé par Amara Benyoune, a abondé lui aussi dans ce même sens en indiquant que «ce projet est venu consacrer la mainmise de l'administration sur la vie politique». Aussi, a-t-il martelé, «pour la création d'un parti politique, il faut juste instaurer le système déclaratif, comme cela est le cas dans de nombreux pays démocratiques». Il a aussi appelé au retrait de l'article 87 du projet de loi qui stipule que les partis qui ont déjà déposé un dossier d'agrément doivent impérativement souscrire aux dispositions de l'actuel projet.

En somme, ces partis, dont on peut citer l'UDR, le Front démocratique, le parti de Djaballah, doivent déposer de nouveaux dossiers. Le mouvement Enahda n'est pas en

reste puisque, dans un communiqué rendu public par son groupe politique à l'APN, il s'est élevé contre le projet qui consacre «la vision unique». Selon Enahda, ce projet a aussi fait l'impasse sur le nomadisme politique. Le comble est que même les députés du MSP se sont mis au refrain de l'opposition en épinglant le rôle de l'administration. Les députés du FLN et du RND ont, à l'évidence, soutenu le projet. «Ce projet a allégé considérablement la procédure de création des partis politiques», dira, ainsi, Messaoud Chihoub, vice-président de l'APN et député FLN, avant d'ajouter que «le plus important est que toutes les décisions du ministère de l'Intérieur soient subordonnées au pouvoir de la justice, à travers le Conseil d'Etat». Il faut noter que la commission des affaires juridiques de l'APN a introduit 40 amendements à ce projet. Il en est ainsi, à titre d'exemple, de l'article 4 portant sur les cas d'interdiction de création d'un parti politique. De plus, en vertu de l'article 26, il est fait obligation aux partis politiques de transmettre leur règlement intérieur au ministre de l'Intérieur dans un délai n'excédant pas un mois à compter de la tenue du congrès. On peut citer aussi l'article 51 qui interdit aux partis politiques d'utiliser une langue étrangère dans ses activités. **K. H.**

CITÉ FINANCIÈRE D'ALGER

Une nouvelle vision de la gestion du mobilier urbain de la capitale

La cité financière prévue en plein centre à Alger, au quartier de Belouizdad, contribuera non seulement à changer la face de ce quartier populaire mais constitue, avec le métro d'Alger, un point de départ pour une nouvelle vision de la gestion du mobilier urbain de la capitale, affirme Abdelhamid Dimane, P-dg de la Gepim, filiale de la Cnep-banque et maître d'ouvrage du projet. Ce «bâtiment intelligent» et ultramoderne, bordé par le siège de la centrale syndicale à l'ouest et celui du ministère du travail au sud, comportera, sur une surface de 120.000 m² bâtie sur 1,62 hectare, deux tours en R+18 plus trois sous-sols, quatre bâtiments en R+5 plus deux sous-sols, un parking de 1.000 places et deux salles de conférences de 350 places dont l'une devrait abriter la Bourse d'Alger. Le rez-de-chaussée sera alloué aux agences bancaires alors que le 1er étage sera réservé aux activités financières comme les assurances, les activités fiscales et parafiscales en plus des activités commerciales restreintes aux besoins de la cité. De grandes surfaces pour la restauration sont aussi prévues. Les autres étages seront utilisés comme bureaux, de 80 à 300 m² de superficie, adaptables à toutes activités administratives à vocation financière. «Vous imaginez une telle façade à Belouizdad, servie par trois sorties de métro... je pense que ça va profondément changer le centre d'Alger et sera un point de départ pour une nouvelle vision urbaine de la capitale», a souligné M. Dimane à l'APS. Le projet, à l'arrêt depuis 1995, et qualifié de «chantier fantôme de Belouizdad», a hérité d'un lourd passif technique : un ouvrage qui date de 1988 lorsqu'il s'agissait de réaliser une cité de 300 logements, une nappe phréatique dont les eaux inondent la partie basse du 2e sous-sol et un réseau téléphonique souterrain. «Si le terrain était vierge nous aurions déjà terminé le projet mais avec ce passif technique monumental nous étions obligés de préserver un existant et s'assurer de la sécurité de la nouvelle structure», a souligné M. Dimane. Il s'agit là d'«une vraie chirurgie de mise à niveau souterraine qui doit encore durer au moins un an et qui s'ajoute aux multiples contraintes architecturales», a soutenu Mme Chekirou, architecte à la Gepim, selon laquelle le projet constituera «un pôle d'attraction très important qui va même pousser les autorités à réouvrir davantage les centres urbains d'Alger». **Ryad El Hadi**

SUITE À SA CONDAMNATION DANS L'AFFAIRE ABM

Les contre-vérités de la défense d'Oultache

PAR LAKHDARI BRAHIM

« **N**otre objectif, à travers cette conférence, n'est pas de porter un jugement de valeur sur une décision judiciaire ni d'influencer de quelque sorte que ce soit le fonctionnement normal des institutions judiciaires, mais d'éclairer l'opinion publique sur les mécanismes d'instrumentalisation de l'appareil judiciaire à des fins autres que celles que lui fixe naturellement la loi », dira, au début de sa conférence, hier à Alger, Mr Tayeb Belarif, avocat d'Oultache Chouaib condamné, récemment, par le tribunal correctionnel de première instance de Sidi M'hamed d'Alger, à sept ans de prison ferme pour son implication dans une affaire de malversation, en 2007, au profit de la société Algerian Business Multimedia. Maître Belarif a, tout en qualifiant, le juge d'«hors-la-loi», noté que «la fonction naturelle du juge, notamment en matière pénale, est de dire le droit et non manipuler le droit pour habiller artificiellement une décision déjà arrêtée par ailleurs». Il a, dans ce sens, déclaré que «dans cette affaire, des pièces essentiellement de la procédure ont disparu». Pour quoi ont-elles disparues ? La défense

estime que «parce qu'elles constituent des preuves irréfutables de la régularité des marchés incriminés et, donc, l'innocence de l'ensemble des personnes condamnées». De quelles pièces s'agit-il exactement ? Maître Belarif explique qu'il s'agit de deux rapports. Le premier est celui de l'Inspection générale de la Sûreté nationale, qui, a-t-il souligné, conclut à la parfaite régularité du marché conclu entre la société ABM et la DGSN. «Ce rapport qui a servi de base de déclenchement des investigations préliminaires de la brigade économique et financière n'a pas été transmis au procureur de la République en violation de l'article 18 du code de procédure pénale», a-t-il dit à ce propos. Le deuxième rapport est celui d'analyse comparative des onduleurs proposés par ABM et ceux proposés par son seul concurrent, à savoir la société Room Services. Selon le harangueur, «ce rapport, établi par le laboratoire de la police scientifique à la demande de la brigade économique et financière, a été transmis au procureur de la République mais a disparu du dossier d'instruction remis à la défense». «La disparition de ces deux documents constitue le délit prévu et puni par l'article 158 du code pénal», a-t-il lancé. Il a, dans ce sens, déploré que ses «maintes» demandes pour requérir

ces rapports n'ont pas été satisfaites.

Les justiciables d'ABM en grève de la faim

«Nous avons essayé de les convaincre mais c'est le seul choix qui leur reste pour crier leurs innocences», dira un des avocats de la défense d'ABM, au nombre de trois, présents, hier aux côtés de Maître Belarif, concernant la grève de la faim qu'on entamée Antri Bouzar, P-dg d'ABM et Toufik Sator, directeur général adjoint d'ABM. Rappelons qu'Antri Bouzar et Toufik Sator ont écôpé de six ans de prison ferme chacun, tandis que Djeider Zerouk, directeur commercial d'ABM, ont écôpé de cinq ans de prison ferme. Pour rappel, les faits dans cette affaire concernent la passation de marchés «douteux» portant sur des équipements informatiques entre la DGSN et la société ABM. Selon l'ordonnance de renvoi, «Oultache Chouaib a usé de son influence au sein de la commission d'évaluation technique des offres où il siégeait pour qu'elle choisisse la société ABM dans laquelle son gendre est actionnaire et également directeur général adjoint». Oultache Chouaib est accusé aussi dans l'affaire de l'assassinat, le 25 février 2010, de l'ex-directeur général de la Sûreté nationale, Ali Tounsi. **L. B.**

Le procès en appel fixé au 11 décembre prochain

Le procès en appel de l'ex-chef de l'unité aérienne de la DGSN, Oultache Chouaib, inculpé dans une affaire de malversation en 2007 au profit de la société Algerian Business Multimedia (ABM), a été fixé au 11 décembre prochain. En date du 9

novembre, 25 personnes, dont 19 fonctionnaires de police, ont été condamnées à des peines de prison ferme allant de 3 à 7 ans par le tribunal de première instance de Sidi M'hamed pour passation de marchés publics en violation de la législation, dilapidation

de deniers publics et trafic d'influence. Ces 25 inculpés seront jugés en appel par la 8e chambre correctionnelle près la cour d'Alger, présidée par le magistrat Halali Taib. **L. B.**

MAGHNIA

4 quintaux de kif traité saisis

Plus de 4 quintaux de kif traité ont été récemment récupérés par les gendarmes gardes frontières (GGF) de Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen. Cette quantité de drogue a été découverte à bord d'un véhicule, abandonné par son propriétaire, qui a tenté de rallier Maghnia, après avoir traversé

illégalement la bande frontalière occidentale. A la faveur de l'obscurité, le narcotrafiquant a réussi à prendre la fuite à la vue des éléments de la Gendarmerie nationale, mais sa tentative d'écouler ce lot important de stupéfiants a été déjouée. **A. B.**

Secousse de magnitude 3,4 dans la wilaya d'Alger

Une secousse tellurique de magnitude 3,4 sur l'échelle de Richter a été enregistrée, mercredi à 4h 32 (heure locale), dans la wilaya d'Alger, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au sud-est de Douera (wilaya d'Alger), a précisé la même source.

LES ENTREPRISES GERMANIQUES PARMIS LES PLUS ENTREPRENANTES AU SITP 2011

L'ambassadrice d'Allemagne à Alger rend visite aux exposants

Avec leurs technologies de pointe et leur détermination à instaurer des relations de coopération et de partenariat étroites avec les opérateurs économiques algériens, les entrepreneurs allemands spécialisés dans les travaux publics ont pour credo de rechercher des partenaires locaux et réaliser un transfert de technologies et de savoir-faire, notamment par le biais de la formation des ingénieurs et des techniciens.

PAR AMAR AOUIMER

Les firmes allemandes participent pour la troisième fois consécutive au Salon international des travaux publics d'Alger avec 14 entreprises. La rencontre entre les exposants et l'ambassadrice de ce pays, de plus en plus impliqué dans les programmes de développement économique quinquennaux, notamment Gaz Linde, a permis de faire le point des activités des par-



Participants durant ces quatre jours de cette manifestation économique et commerciale qui commence réellement à prendre de l'ampleur. «Les entreprises allemandes sont leaders dans le secteur des travaux publics et le bâtiment où elles participent activement à des projets de développement en Algérie en fournissant, notamment, des machines de construction, des matières premières et des

équipements industriels de fabrication de ciment», nous a déclaré Sarah Weischart, responsable des relations publiques, des foires et de la coopération auprès de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK). Aussi, le gouvernement allemand accorde une grande importance au partenariat avec l'Algérie, notamment à la suite de la visite de la Chancelière Angela Merkel à Alger où elle a rencontré des opérateurs économiques algériens et des responsables de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie. «Les résultats de notre collaboration avec les entreprises algériennes sont positifs et le gouvernement allemand donne une importance particulière à la construction des infrastructures. L'Allemagne est le 5e fournisseur de l'Algérie et les entreprises algériennes importent des machines hautement technologiques et des équipements industriels de pointe d'Allemagne» ajoute Sarah Weischart. En effet, avec 315 exposants participants à cette 9e édition du SITP, dont 184 entreprises nationales et 131 sociétés étrangères, et 15 pays dotés de capacités et de technologies importantes en matière de construction d'infrastructures et des travaux publics, cet événement a acquis une dimension internationale en rapport avec les énormes projets des plans de développement national où la coopération avec des firmes étrangères est devenue incontournable.

A. A.

HENRY S. ENSHER, AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS

«La technologie Cisco Téléprésence participe au développement économique en Afrique du Nord»

Allworld Network et l'Institut pour le développement économique et social (ISED) ont récemment lancé le 'North Africa 50 fast growth companies', au cours d'un événement en direct, qui a connecté quatre pays d'Afrique du Nord simultanément en utilisant la solution de collaboration face-à-face de Cisco, Téléprésence. L'événement, organisé à partir de 5 bureaux de Cisco en Algérie, au Maroc, en Tunisie, en Egypte et en Arabie Saoudite, a accueilli 25 personnes de chaque bureau. Les débats ont débuté avec une introduction de Doris Danchi, depuis Tunis, pour ISED Solutions. Le discours de bienvenue a été prononcé, depuis Alger, par Son Excellence Henry S. Ensher, ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, suivi d'un discours, depuis le bureau de Cisco à Tunis, adressé par Anthony Vonsee, directeur général de Cisco pour l'Afrique. L'ambassadeur des Etats-Unis à Alger a souligné en substance dans son intervention que "dans le climat actuel, où les entreprises cherchent de meilleures manières de faire des affaires efficacement, tout en gardant un contrôle strict sur leurs frais de déplacement, la technologie Cisco Téléprésence a offert la solution idéale pour réunir, comme dans la vraie vie, les gagnants de la «North Africa 50». Cette initiative est sans précédent car elle a déjà atteint des milliers d'entreprises et promet de créer une dynamique de création d'emplois et de développement économique en Afrique du Nord." "La solution Téléprésence de Cisco offre une expérience face-à-face en direct qui permet à des personnes de différents bureaux et villes à travers le monde de se réunir virtuellement en utilisant la puissance du réseau. Les participants aux réunions peuvent partager du contenu, créer des enregistrements vidéo haute qualité des événements, consulter des experts, et offrir des services personna-

lisés puissants, tout cela en utilisant le réseau pour une expérience individuelle immersive", déclare Antony Vonsee. La tenue d'une réunion via Cisco Téléprésence est aussi simple que d'effectuer, dit-il, un appel téléphonique, et lorsque les participants s'assoient à la table de conférence dans une salle Cisco Téléprésence, d'autres participants paraissent assis à la même table, en grandeur nature, où qu'ils se trouvent dans le monde entier. Allworld Network et le professeur de la Harvard Business School, Michael Porter, en partenariat avec ISED Solutions, dirigent cet effort, le premier du genre, pour identifier les entreprises privées avec le taux de croissance le plus rapide en Afrique du Nord. ISED Solutions met en œuvre le projet Results-Oriented Commercial Organization Capacity Development (ROCCD) en Afrique du Nord, grâce à une subvention du Middle East Partnership Initiative (MEPI), initiative du Département d'Etat américain, comblant ainsi un besoin crucial de formation pratique des associations d'entreprises dans la région. Les entreprises algériennes, égyptiennes, marocaines et tunisiennes, tous secteurs économiques confondus, ont été invitées à s'inscrire à l'adresse www.allworldlive.com/arabia-500. Les entreprises qui s'inscrivent sont classées en fonction de la croissance de leurs ventes entre 2008 et 2010. Les entreprises plus jeunes et de moindre taille sont classées sur une liste séparée, appelée «Start Ups à suivre». En outre, les lauréats sont éligibles à l'ARABIA 500, une liste des 500 entreprises avec le taux de croissance le plus rapide dans la région du Moyen-Orient Afrique du Nord (MENA). Tous les gagnants seront invités à faire partie de l'Arabia 500 Allworld, et seront invités au Prime Minister's Summit on Entrepreneurship 2011 (3-6 Décembre

2011) à Istanbul, en Turquie, organisé par le Premier Ministre Erdogan. Comme l'a prouvé cet événement, pour les entreprises d'Afrique du Nord, la technologie Cisco Téléprésence contribue à réduire les distances géographiques et permet des économies considérables tout en permettant des réunions virtuelles hautement sécurisées depuis de multiples emplacements internes ou externes au pare-feu de l'entreprise. La solution contribue à accroître la productivité en réduisant les déplacements et permet un environnement d'entreprise plus vert en réduisant l'empreinte carbone de cette dernière. L'expérience de réunion «réelle» fournie par la technologie Cisco Téléprésence est garantie par une vidéo ultra-haute définition qui révèle les expressions faciales subtiles exprimant les réactions non verbales. L'audio spatial permet la transmission de toutes les nuances de la conversation et permet aux participants d'interagir comme ils le feraient en tête à tête.

M. Anthony Vonsee, directeur général au sein de Cisco Afrique, a indiqué quant à lui que "Cisco Téléprésence est déjà en train de transformer la manière dont les affaires sont menées à travers le monde et cet événement destiné à l'annonce des gagnants du «North Africa 50» n'en est qu'une preuve supplémentaire. Nous sommes honorés d'avoir pu d'utiliser notre solution immersive de collaboration face-à-face, pour aider à réaliser des économies de coûts, de ressources et de temps considérables, grâce à l'utilisation d'une telle solution technologique innovante." Ainsi, Deirdre M. Coyle, Jr d'Allworld Network a expliqué que "Notre objectif est de nous joindre à nos sponsors pour encourager de nouvelles opportunités d'investissement et hisser le potentiel de l'Afrique du Nord en mettant en valeur les entreprises à croissance rapide - celles innovatrices et créatrices

d'emplois. Le programme 'North Africa 50' débutera à 50 avec l'objectif de passer à un annuel de 100, et tous les candidats seront éligibles pour l'Arabia 500 aussi".

A. A.

9e et 16e SALONS DU BTP ET DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL Forte participation de l'Indonésie

L'Indonésie participe avec plusieurs entreprises aux 9e et 16e salons internationaux des Travaux publics et de l'Artisanat traditionnel et de l'art qui se déroulent au Palais des expositions (Alger), a indiqué, hier, un communiqué de l'Ambassade d'Indonésie à Alger.

Au Salon international des travaux publics, dont la clôture est prévue jeudi, l'Indonésie est représentée par une société locale spécialisée dans le matériel de construction des infrastructures, de l'habitat, de barrages et de l'énergie, avec un stand d'une superficie de 12m2, indique la même source. Alors qu'au salon de l'Artisanat et de l'Art, huit sociétés indonésiennes exposeront des produits textiles, accessoires d'intérieur et bijoux au niveau d'un stand d'une superficie de 27 m2. "A travers sa participation à ces deux salons, l'Indonésie souhaite faire connaître davantage ses produits en Algérie et développer l'échange commercial entre les deux pays qui bénéficient d'un riche potentiel dans ces deux secteurs", ajoute la même source.

Les exportations de l'Indonésie vers l'Algérie ont atteint en 2010 près de 209,25 millions de dollars, alors que les importations se sont élevées à 85,09 millions de dollars.

R. E.

BOUMERDES

Réalisation de la Maison de l'environnement

Les travaux de réalisation de la Maison de l'environnement, entamés durant le second semestre 2011, connaissent une avancée remarquable. "Ce joyau architectural, dédié à l'environnement, sera réceptionné au terme du délai contractuel de sa réalisation de 12 mois", a assuré le directeur de wilaya de l'environnement. Implanté sur un site situé près du carrefour de la Place du 5-Juillet, au centre-ville de Boumerdes, ce projet est inscrit au titre du plan quinquennal écoulé pour une autorisation de programme de plus de 80 millions de dinars. En termes de structures, ce projet sera doté d'une grande bibliothèque environnementale, d'une bibliothèque audiovisuelle numérique, des aires pour divers animaux, un auditorium, des ateliers de formation et autres commodités destinées à agrémenter cet espace au profit des associations écologiques et des citoyens, afin d'y conjuguer leurs efforts pour la protection de l'environnement. Cette structure s'intègre, selon la Direction de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT), dans le cadre du projet de réalisation "graduelle" d'un pôle culturel et récréatif sur une emprise de 20.000 m², appelé à devenir "l'âme" de la ville de Boumerdes. De plus, un grand mémorial dédié aux martyrs de la Révolution de Novembre et d'autres structures de détente et de loisirs seront consacrées à la jeunesse sur ce site.

RELIZANE

216 projets financés par la Cnac

216 projets ont été financés depuis le début de l'année en cours dans la wilaya de Relizane, dans le cadre du dispositif de la Caisse nationale d'assurance chômage, selon le responsable de l'antenne de la CNAC de la wilaya qui a souligné que ces projets comptent parmi les quelque 400 dossiers avalisés qui ont été déposés auprès des banques pour obtenir des crédits, en signalant que les dossiers restants sont en phase d'achèvement des procédures. Les dossiers validés concernent des projets liés aux secteurs des services, des transports, de l'artisanat, de l'agriculture, de l'élevage, de la construction et des travaux publics. Le dispositif de la CNAC de Relizane a réceptionné, depuis le début de l'année en cours, 1.270 dossiers pour la création d'entreprises. L'examen de ces dossiers est en cours. D'autre part, le responsable de l'antenne de wilaya de la CNAC a appelé les diplômés des instituts de formation professionnelle à déposer leurs dossiers pour bénéficier de projets d'ateliers mobiles, ainsi que d'un prêt d'une valeur de 500.000 DA sans intérêt. L'agence nationale d'assurance chômage vise la création, cette année, de 450 entreprises dans la wilaya.

CHLEF

Réalisation d'un centre anticancer

Les travaux de réalisation d'un centre anti-cancer dans la wilaya de Chlef viennent d'être lancés, après l'achèvement des études et la finalisation du dossier de ce projet, a indiqué le directeur de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. D'un coût de trois milliards de dinars, ce projet sera implanté à Hay Bensouana, dans la périphérie de la ville, non loin de l'hôpital de 240 lits réalisé et en cours d'équipement, a précisé le même responsable. Ce projet, tant attendu par la population, et dont l'achèvement est prévu pour avant fin 2014, a été conçu, selon les responsables du secteur de la santé, pour prendre en charge les malades de la région et de ceux des wilayas limitrophes. Ces derniers sont actuellement pris en charge au niveau des centres hospitalo-universitaires de Blida ou Oran.

APS

JIJEL, PORT DE DJENDJEN

2,665 millions de tonnes de marchandises traitées

Selon les responsables de l'Entreprise portuaire de Djendjen (EPJ), un volume cumulé de 2,665 millions de tonnes de marchandises a été traité au port de Djendjen (Jijel) de janvier à fin octobre dernier.

PAR BOUZIANE MEHDI

Durant le mois d'octobre, le tonnage s'est élevé à 256.049 tonnes de marchandises réparties entre produits agricoles, denrées alimentaires, minerais et produits métallurgiques, minéraux et matériaux de construction, produits pétroliers et divers. En tête des marchandises traitées, les produits agricoles (céréales) arrivent en tête avec 110.255 tonnes.

Entre les entrées et les sorties, cette infrastructure portuaire a accueilli 1.004 navires, dont 442 car-carriers (transport de véhicules et engins roulants), dont 48 durant le mois d'octobre dernier.

Le trafic routier a enregistré 266.776 unités, dont 167.404 véhicules légers, 83.683 utilitaires, 13.546 lourds et 2.143 engins de travaux publics, a ajouté à l'APS la Direction générale de l'EPJ.



Pour la journée de mercredi dernier, trois navires étaient à quai pour le déchargement de blé et de ciment en vrac, alors que quatre autres céréaliers sont en rade, a précisé la même source, ajoutant que neuf autres navires, battant pavillon de plusieurs nationalités, sont attendus au port dans les prochains jours. Les gestionnaires de cette entreprise ont souligné qu'après

des expériences réussies et de leadership national dans le traitement des céréales, pipe-lines et véhicules, le port de Djendjen est devenu, en l'espace de quelques années seulement, une des infrastructures portuaires les plus importantes du pays, particulièrement pour ce qui est des "trafics de masse".

B. M.

TISSEMSILT, STOCKAGE DE CÉRÉALES À L'HORIZON 2015

Les capacités atteindront plus de 500.000 qx

Les capacités d'ensilage de céréales de la wilaya de Tissemsilt dépasseront les 500.000 quintaux à l'horizon 2015, prévoit la Direction des services agricoles (DSA).

Ces capacités augmenteront dans la région grâce à la réalisation d'un dock silo pouvant contenir 200.000 qx à Sidi Mansour, dans la commune de Khemisti, dont les travaux seront lancés au début de l'année prochaine et dont la mise en exploitation est prévue pour la saison agricole 2012-2013. Ce projet, qui sera

réalisé par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) contribuera à renforcer les douze points de stockage répartis à travers la wilaya et dont la capacité globale est de 260.000 qx. La DSA mise sur cette structure pour mettre fin au problème de stockage des céréales que rencontre la wilaya actuellement, d'autant que la production céréalière pourra atteindre annuellement entre 800.000 et 1 million de qx, a observé la même Direction.

Par ailleurs, il est prévu de doter, cette année, la Coopérative des céréales et des

légumes secs (CCLS) de Tissemsilt, d'un nouveau siège à Sidi Mansour pour prendre en charge les besoins des céréaliculteurs afin de leur éviter des déplacements vers son siège situé dans la commune de Mahdia (Tiaret) voisine. La wilaya de Tissemsilt a réalisé, au cours de la saison agricole écoulée, une production estimée à 844.188 quintaux de différentes espèces de céréales, une récolte dépassant les engagements des contrats de performance, fixés à 700.000 qx, selon la DSA.

APS

MOSTAGANEM, ARTISANAT

1.400 postes d'emploi générés en 2011

Plus de 1.400 postes d'emploi permanents ont été générés par le secteur de l'artisanat et des métiers dans la wilaya de Mostaganem en 2011.

Selon des statistiques de la Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya, obtenues en marge du deuxième Salon national des métiers de la construction traditionnelle, qui s'est déroulé la semaine dernière à Mostaganem, ces postes ont été créés au niveau de 709 nouvelles entreprises artisanales.

Parmi ces entreprises, 98 activent dans le domaine de l'artisanat artistique, 166 dans l'artisanat traditionnel et plus de 445 dans la production et les services. Les

prestations d'aménagement, de maintenance, de réparation et de décoration viennent en tête des activités artisanales créées, suivies des services de nettoyage et d'entretien des équipements et des matériaux utilisés dans les différentes branches de l'activité économique. D'autre part, 174 artisans ont été radiés, durant la même période, du registre de l'artisanat et des métiers dont une majorité d'entreprises de production et de services de durée déterminée, créées dans le cadre du programme "Blanche Algérie", a indiqué la Chambre de l'artisanat et des métiers, en faisant remarquer les difficultés rencontrées par les artisans pour obtenir des projets quand ils ne disposent pas de

certificat d'aptitude exigé par le code des marchés. Par ailleurs, la wilaya de Mostaganem a enregistré, depuis 2005, la formation de plus de 2.474 artisans et la réhabilitation de 3.734 autres, outre la formation de 440 détenus des établissements pénitentiaires, selon les mêmes statistiques. Près de 40 exposants de 17 wilayas du pays participent à cette deuxième édition du Salon national des métiers de la construction traditionnelle, organisé pour cinq jours à l'initiative de la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers en coordination avec la Direction du tourisme et l'artisanat.

APS

CONSTANTINE, NOUVELLE VILLE ALI-MENDJELI

Programme de mise à niveau bientôt lancé

Située dans la commune d'El Khroub (Constantine), la nouvelle ville Ali-Mendjeli vient de bénéficier d'un "vaste programme de mise à niveau urbaine" devant être lancé "incessamment", a indiqué la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Doté notamment d'équipements de services publics, la concrétisation de ce programme sera opérée en deux tranches dont la première a "déjà été validée par les pouvoirs publics au niveau central", selon un communiqué de la wilaya qui affirme que la deuxième tranche de ce programme sera approuvée par le gouvernement "dans les jours à venir" et que cette action de restructuration cible une cité appelée à "abriter plus de 400.000 habitants à l'horizon 2015". Parmi les "opérations d'urgence" devant être réalisées dans le cadre de ce plan de mise à niveau d'une agglomération qui connaît une expansion à la vitesse "grand V" mais qui continue de souffrir d'un "important déficit" en la matière, figure la réalisation d'infrastructures scolaires et des équipements publics, a précisé la wilaya à l'APS.

Les besoins de cette nouvelle ville en équipements socio-éducatifs, ont été "cernés" par le bureau d'étude URBACO (centre d'études et de réalisations en urbanisme) de Constantine qui a élaboré "une étude technique fixant les mesures d'urgence à entreprendre à l'horizon 2015 pour éviter à cette nouvelle agglomération de s'écrouler sous le poids d'une forte densité



de population qui commence à être ressentie", a souligné la wilaya à l'APS, ajoutant que la nouvelle ville Ali Mendjeli a besoin d'une cinquantaine d'infrastructures scolaires, d'une dizaine de bibliothèques, d'une trentaine de salles de soin, de 4 polycliniques et d'une dizaine de crèches pour rattraper le retard enregistré au fil des années.

Au plan des distractions, la ville nouvelle nécessite une dizaine de maisons de jeunes, une quinzaine de terrains de football et 3 jardins publics. Bien qu'inachevée, la nouvelle ville Ali Mendjeli est

considérée comme un véritable "poumon urbain" qui permet à la wilaya de Constantine de "composer" avec l'asphyxie que connaît le centre du chef-lieu de wilaya.

Plus d'une décennie après sa création officielle, cette nouvelle ville est, selon l'APS, aujourd'hui habitée par plus de 70.000 âmes, en attendant les 100.000 autres dont l'arrivée sur les lieux est prévue dans quelques mois, au fur et à mesure de la réception des programmes de logements en cours de réalisation.

B. M.

BATNA, CLUBS SPORTIFS ET ASSOCIATIONS DE JEUNES

Subvention de 70 millions DA



Une enveloppe de 70 millions de dinars a été débloquée par le Fonds de wilaya pour la promotion des ini-

tiatives de jeunes et la pratique sportive à titre de subvention à 214 clubs sportifs et associations de jeunes à Batna, a indiqué la

Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS).

"Ces aides, consenties au titre de l'exercice 2011, profiteront à 70 associations de jeunes et 144 autres actives dans le domaine des sports, parmi lesquelles 12 regroupant des sportifs aux besoins spécifiques", a précisé le responsable des compétitions à la DJS, M. Djamel Khelif.

Tout en observant que le montant de ces subventions "n'a pas évolué" par rapport à l'exercice précédent, il a indiqué que les associations sportives affiliées aux 25 ligues de la wilaya de Batna regroupent 12.785 adhérents, tandis que les associations de jeunes en rassemblent 8.040.

M. Khelif, qui a admis "l'insuffisance" des sommes allouées, notamment pour les clubs sportifs disposant de plusieurs sections, suggère que ces derniers se rapprochent des opérateurs et des entités économiques pour obtenir des aides au titre du sponsoring.

Il a également rappelé que 16 associations sportives de la wilaya de Batna participent aux compétitions nationales, parmi lesquelles 3 clubs de football, 3 équipes de basket-ball, 3 autres de handball et 6 de volley-ball.

APS

KHENCHELA

Reboisement de 3.347 hectares

Le programme de reboisement prévu pour la wilaya de Khenchela au titre de la saison 2011-2012 sera conduit sur une superficie globale de 3.347 hectares, selon la conservation des forêts. Entamée fin octobre dernier, la campagne de reboisement portera également sur l'entretien de 500 hectares de surfaces boisées et sur la réalisation de 80 km de brise-vents pour stopper l'avancée du désert qui menace notamment les zones steppiques de cette wilaya. Le pin d'Alep, l'eucalyptus, le cèdre de l'Atlas et l'olivier constituent les principales espèces devant être plantées, a indiqué la même source, soulignant que les actions de reboisement auront lieu dans les massifs d'Ouled Yakoub et Beni Oudjana où le patrimoine génétique (floristique et faunistique) est extrêmement riche. Outre les travaux de reboisement et sylvicoles, cette campagne prévoit également des actions de lutte contre les parasites et les maladies du bois, l'ouverture de 75 km de pistes forestières et l'aménagement de 7 points d'eau pour une capacité de 17.200 m³. L'ensemble de ces actions devrait favoriser la création de dizaines d'emplois au profit des habitants des localités riveraines de ces forêts.

SKIKDA

Etude d'un nouveau pôle urbain

Une étude portant sur le plan d'occupation du sol (POS) de la zone de Bouzaâroura, dans la commune de Filfila (Skikda) devant abriter une "nouvelle ville" a été présentée la semaine dernière par la direction de l'Urbanisme et de la construction (DUC). Le pôle urbain de Bouzaâroura, situé à 10 km du chef-lieu de wilaya et dont l'étude a été confiée à un bureau spécialisé de Guelma, s'étend sur une superficie de 204 hectares. Il sera notamment constitué de 11.350 logements de différents types. Cette nouvelle ville abritera également des établissements scolaires des différents cycles, des structures de santé, un hôtel, un centre culturel, un théâtre, un hôtel de ville, une sûreté urbaine, un tribunal, une grande mosquée et un complexe olympique. L'agglomération projetée recevra aussi des écoles d'architecture, des Beaux arts et du paysage, ainsi que le futur institut national des hydrocarbures et un pôle universitaire de 4.000 places pédagogiques.

TAGHIT

Création d'un arc national

Le parc national de Taghit (Bechar), projet relevant du secteur des Forêts et destiné à la protection de l'environnement et de la biodiversité de la vallée de la Saoura, sera créé au cours du premier semestre de 2012, a-t-on appris auprès de la Conservation locale des forêts de la wilaya de Bechar. Ce projet environnemental, qui a nécessité plusieurs années pour son élaboration par le secteur des forêts et le mouvement associatif local actif dans le domaine de la protection de l'environnement, permettra la protection et la surveillance de la faune et de la flore de cette vallée, et ce sur une superficie de 85.000 hectares extensible à 200.000 ha. La création de ce parc national, constitue un outil important dans la prise en charge et la protection de la biodiversité d'une région allant de Béni-Ounif à Abadla, en passant par celle de Taghit. Cette région se distingue également par la présence de différents sites archéologiques, historiques et naturels d'une grande importance pour l'étude de l'évolution de l'histoire de l'humanité, à l'exemple des stations de gravures rupestres de Marhouma à Béni-Abbes et Taghit, ainsi que de nombreuses palmeraies millénaires et autres curiosités naturelles.

APS

MAROC

Le taux de participation, principal enjeu des législatives au Maroc

Plus de 13 millions (13.475.435) de Marocains dont 54,9 % d'hommes et 45,10 % de femmes sont appelés à voter, vendredi, pour l'élection des 395 membres de la prochaine Chambre des représentants lors d'un scrutin anticipé dont l'enjeu principal reste le taux de participation. Cet enjeu de taille permettrait de jauger l'adhésion ou le rejet par la population des "réformes" introduites par la nouvelle constitution, adoptée le premier juillet dernier, suite à une série de manifestations sans précédent initiées par le Mouvement du 20 février, né dans le sillage des révoltes dans certains pays arabes. Malgré les amendements apportés à certaines dispositions de la loi fondamentale notamment dans son volet politique qui prévoit que le prochain chef du gouvernement sera issu du parti vainqueur aux législatives, les contestataires qui réclament, depuis plus de neuf mois, des changements démocratiques en profondeur considèrent que ces élections sont "biaisées". Le Mouvement de jeunes du 20 février, l'Association Al Adl Wa Ihsane (Justice et bienfaisance, islamiste non reconnue mais tolérée), le Parti socialiste unifié (PSU), le Parti de l'avant-garde démocratique et social (PADS) et Annahj Addimocrati (extrême gauche) qui ont appelé au boycott de ces législatives estiment que leurs revendications principales n'ont pas été satisfaites. Ils considèrent que cette opération électorale n'apportera "rien de nouveau" puisque la nouvelle constitution que les futurs députés doivent mettre en pratique ne répond pas aux critères d'une constitution démocratique et aux principes et normes d'une monarchie parlementaire dont le fondement est la séparation des pouvoirs. Selon des analystes politiques, la nouvelle constitution proposée par le roi Mohammed VI, le 9 mars dernier, délègue, plus ou moins, une partie des attributions du souverain mais préserve sa prééminence sur la vie politique, juridique, et religieuse avec le pouvoir de nomination des principaux responsables de l'Etat tout en gardant la présidence du conseil des ministres. Ainsi donc, la crédibilité de la future assemblée dépendrait, vendredi, de l'adhésion ou non des électeurs. Les 34 partis qui prennent part à ces législatives n'ont pas cessé, lors de la campagne électorale, d'appeler quotidiennement à un vote massif tout en dénonçant les partisans de la politique de la "chaise vide".

YÉMEN

Saleh à Ryadh pour signer un plan de sortie de crise

Le président yéménite Ali Abdallah Saleh est arrivé mercredi matin à Ryadh pour signer un accord sur le transfert de pouvoir, a-t-on annoncé à Sanaa. La Télévision officielle yéménite a précisé que M. Saleh allait "assister à la signature de l'initiative des pays du Golfe et de son mécanisme d'application". Le déplacement de M. Saleh intervient alors qu'un émissaire de l'Onu a annoncé mardi la finalisation d'un accord entre le pouvoir et l'opposition sur un plan de sortie de crise, conformément à une initiative des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Auparavant, le secrétaire général du parti présidentiel au Yémen, Sultan al-Barakani, a indiqué que la signature, prévue mardi, de l'accord sur un plan de sortie de crise dans ce pays a été reportée. "Le président Saleh tient à la présence d'un ministre du CCG, outre celle du secrétaire général du CCG Abdellatif Zayani, à la cérémonie de signature", a déclaré Sultan al-Barakani, indiquant "s'attendre à ce que la cérémonie de signature ait lieu jeudi ou vendredi". Le plan proposé au printemps par le CCG prévoit le départ de M. Saleh du pouvoir en échange de l'immunité pour lui-même et ses proches. Il doit remettre le pouvoir pour une période intérimaire à son vice-président, Abd Rabbo Mansour Hadi.

APS

ÉGYPTE, APRÈS TROIS JOURS D'AFFRONTEMENTS

L'armée lâche du lest

Après plusieurs journées d'affrontements, le maréchal Mohamed Hussein Tantaoui, qui dirige le Conseil suprême des forces armées (CSFA) au pouvoir en Egypte, a annoncé, mardi soir, une accélération du processus de transfert du pouvoir au civil avec la tenue d'une élection présidentielle en juin.

Mais son geste d'apaisement n'a pas convaincu les milliers de manifestants qui sont restés après le crépuscule sur la place Tahrir, au Caire, où de nouveaux incidents se sont produits dans la nuit.

A Alexandrie, une des autres villes égyptiennes gagnées par ce regain de mobilisation, un homme a été tué aux premières heures de la journée de mercredi, portant à 37 morts le bilan global des affrontements en cours depuis ce week-end. Dans une allocution télévisée visant à désamorcer la situation, le maréchal Tantaoui a promis que le futur président serait élu en juin, soit six mois plus tôt que le calendrier de la transition initialement prévu par les militaires. Le président du Conseil militaire, aux commandes depuis l'éviction d'Hosni Moubarak, le 11 février dernier, a également annoncé qu'il acceptait la démission du gouvernement d'Essam Charaf, présentée à la suite des manifestations et des violences du week-end. Confirmant que les élections législatives débuteraient lundi, comme prévu, il a aussi proposé de faire rentrer immédiatement l'armée dans les casernes si tel était le vœu du peuple, qui serait consulté par un référendum dont il n'a pas précisé les modalités. Place Tahrir, sanctuaire de la



contestation en plein cœur du Caire, son intervention a nourri la colère des manifestants, reprenant à l'unisson le slogan "Dégage, dégage" qui avait marqué les journées révolutionnaires de l'hiver dernier. Tard dans la nuit, alors que des petits groupes affrontaient la police aux marges de la place, dans des nuages de gaz lacrymogènes, les contestataires continuaient d'appeler à la démission de Tantaoui. "Lui doit partir ! Nous, nous ne partirons pas !"

"SI LA NATION LE SOUHAITE..."

Neuf mois après la chute de Moubarak, l'Égypte vit de nouveau à l'heure de la contestation. Tantaoui, qui fut vingt années durant le ministre de la Défense du président déchu, semble vouloir préserver les vastes intérêts économiques que l'armée s'est bâtis depuis six décennies. Mais après avoir opté ce week-end pour la manière forte, les autorités provisoires semblent avoir abandonné l'idée de déloger les manifestants de la place Tahrir. Et, mardi soir, le maréchal Tantaoui, dont une effigie a été pendue sur la place symbole de la révolution égyptienne, est apparu hésitant à la télévision. Affirmant à ses compatriotes que l'armée n'avait pas cherché ni voulu le pouvoir, il a déclaré qu'elle

"C'EST INSUFFISANT"

"Nous nous sommes mis d'accord sur le fait que le transfert du pouvoir à un président civil interviendrait en juillet", avait déclaré à Reuters, avant l'allocution de Tantaoui, Emad Abdel Ghafour, chef du parti salafiste Nour, l'un des hommes politiques qui ont rencontré l'état-major de l'armée. La lenteur du transfert du pouvoir au civil est au cœur des revendications des manifestants qui s'opposent depuis samedi aux forces de l'ordre sur la place Tahrir. Les affrontements ont fait 37 morts et plus de 1.250 blessés. Mardi après-midi, ils étaient de nouveau plusieurs dizaines de milliers à réclamer la chute du maréchal Tantaoui.

VIOLENCES EN SYRIE

les affrontements font 33 morts

At moins 33 personnes, dont six enfants et adolescents, ont péri mardi en Syrie dans la répression menée par les forces du régime contre le mouvement de contestation, selon un nouveau bilan fourni mercredi par des militants.

Dans un communiqué, l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a affirmé que 28 civils avaient été tués, pour la plupart à Homs (centre), un haut lieu de

la contestation. Cinq militaires ayant fait défection ont été abattus par les forces de sécurité, selon l'OSDH.

«28 morts civils ont été tués lors d'opérations de perquisitions et par des tirs indiscriminés à partir de barrages routiers tenus par des militaires. Onze ont péri à Homs (Centre), six à Deraa (Sud), six à Idlib (Nord-Ouest), trois à Deir Ezzor (Est) et deux à Hama (Centre)», a précisé l'organisation.

Parmi les civils tués figurent aussi six enfants, a encore dit l'OSDH basée au Royaume Uni.

Les cinq militaires qui ont fait défection ont été tués à Deraa et Homs, a-t-elle poursuivi.

La répression du mouvement de contestation sans précédent contre le régime de Bachar al-Assad, qui secoue la Syrie depuis la mi-mars, a fait plus de 3.500 morts, selon l'Onu.

LIBYE, L'APRÈS-KADHAFI

Le CNT dévoile enfin son gouvernement

Le Conseil national de transition (CNT) a dévoilé mardi la composition du nouveau gouvernement libyen comportant plusieurs surprises qui laissent entendre que le cabinet choisi vise à lisser les rivalités entre mouvances régionales.

La tâche du CNT n'était pas facile : concilier des intérêts régionaux et idéologiques divergents susceptibles de mettre à mal l'équilibre fragile qui existe dans ce pays, trois mois après la chute du régime de Mouammar Kadhafi.

"Toute la Libye est représentée", a assuré le Premier ministre, Abdourrahim

el Kib, lors d'une conférence de presse. "Il est difficile d'affirmer qu'une région ne l'est pas". La nouvelle équipe comprend au poste clé de ministre de la Défense Oussama al Djhouwali, commandant militaire de Zintane, ville où a été capturé vivant ce week-end le fils cadet et héritier présomptif du Guide déchu, Saïf al Islam Kadhafi. La diplomatie libyenne sera pilotée par Achour ibn Hayal, un obscur diplomate originaire de Derna, en Cyrénaïque.

Sa nomination a quelque peu surpris, les diplomates pariant plutôt sur la promotion du n°2 de la mission libyenne aux

Nations unies, Ibrahim Baddachi, qui s'était rallié très tôt au camp des insurgés.

Hassan Ziglam, cadre pétrolier, a été nommé à la tête du ministère des Finances. Celui, stratégique, du Pétrole revient à Abdoullahman ben Yezza, ancien cadre de direction du géant pétrolier italien ENI. La composition du gouvernement a donné lieu à d'intenses tractations entre les différentes mouvances régionales contrôlant la situation sur le terrain.

Ce cabinet va diriger la Libye dans l'attente d'élections prévues dans un délai de huit mois.

R. I.

ALGERIE-SENEGAL SAMEDI A 21H

Les Verts à l'heure olympique

La sélection nationale olympique de football s'apprête à disputer son premier match du tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Londres 2012 ce samedi à partir de 21h à Tanger face à son homologue sénégalaise, avec la ferme intention de réussir la première sortie qui lui permettra d'espérer de bons résultats dans cette joute.

Page 12



FOOTBALL CHAMPIONNAT DE LIGUE 1



Le Doyen face au leader

Le leader du championnat national ligue, l'USM Alger, sera l'invité du doyen du football algérien, le MC Alger à l'occasion de la 11e journée prévu ce samedi, alors qu'à Béjaïa, une belle affiche est attendue entre la JSM Béjaïa et le CR Belouizdad.

Page 13

ALGÉRIE-SÉNÉGAL SAMEDI À 21H

Les Verts à l'heure olympique

La sélection nationale olympique de football s'apprête à disputer son premier match du tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Londres 2012 ce samedi à partir de 21h à Tanger face à son homologue sénégalais, avec la ferme intention de réussir la première sortie qui lui permettra d'espérer mieux dans cette joute internationale.

PAR MOURAD SALHI

Après une longue durée d'attente, l'équipe nationale olympique, dirigée par le sélectionneur national Azzedine Aït Djoudi, n'a plus qu'un pas pour atteindre son principal objectif qui est la qualification aux Jeux Olympiques de Londres. Mais son salut ne passera jamais sans battre ses adversaires du groupe A, composés du Sénégal, du Nigeria et du Maroc, pays hôte de cette compétition. Pour assurer une place parmi les trois premiers qui se qualifieront directement à la phase finale de Londres, les poulains de Azzedine Aït Djoudi devraient d'abord passer le cap du premier tour, synonyme d'une qualification pour les demi-finales. Côté préparatifs, après une première séance de déchargement qui a suivi leur arrivée, au royaume chérifien, les coéquipiers de portier Sid-Ahmed Maazouzi ont effectué deux autres séances d'entraînement mardi sur la pelouse du stade de Ziaten à Tanger. Tous les joueurs retenus par le sélectionneur national ont participé à cette séance d'entraînement.

Avant son départ pour Tanger,



Azzedine Aït Djoudi avait reconnu la difficulté de cette compétition, tout en indiquant que son groupe jouera toutes ses chances à fond afin de revenir avec une qualification « Nous allons jouer toutes nos cartes à fond lors de cette

compétition. Les joueurs sont conscients et prêts pour donner le meilleur d'eux-mêmes », a estimé le coach national. Les Verts devraient poursuivre leur préparation tout au long de ce week-end avant d'affronter ce samedi le Sénégal. Un défi pour lequel le sélectionneur et son groupe se sont préparés pendant plusieurs mois, clôturer, rappellent-le, par deux matches amicaux face au même adversaire, l'Afrique du Sud. Pour ce tournoi très important dans l'histoire de cette équipe nationale espoir, Azzedine Aït Djoudi dira est déterminée à réussir quelque chose au Maroc, « On est déterminés à réaliser quelque chose au Maroc. J'espère que mes joueurs seront fin prêts le jour J. Dieu merci, on n'a pas de blessé. Le groupe est motivé et solidaire. L'état d'esprit du groupe est bon », a-t-il indiqué. Une idée soutenue par l'international algérien, Mohamed Chelali, l'attaquant d'Aberdeen, qui s'est montré très serein et confiant « Nous sommes très motivés et concentrés pour cette épreuve qui nous tient à cœur. Ça fait

plus d'un an qu'on travaille tous ensemble. L'objectif est de ramener à l'Algérie, qui est un pays de football, cette qualification historique aux jeux olympiques de Londres » a-t-il estimé. L'entraîneur adjoint Aomar Hamenad estime de son côté que tous les joueurs sont conscients de la mission qui les attend au Maroc, avec l'objectif d'arracher un ticket qualificatif. « Nous allons jouer nos chances jusqu'au bout, et essayer d'arracher une qualification aux prochains jeux olympiques, et cela en dépit de la difficulté de la mission », a-t-il affirmé, tout en relevant la nécessité de « gagner le premier match face au Sénégal pour bien entamer le tournoi ».

Après 32 ans de disette, la sélection algérienne renouera de nouveau avec les grands rendez-vous planétaires, et tentera d'arracher cette fois-ci une qualification historique aux Jeux Olympiques de Londres 2012. La dernière participation algérienne était lors des Jeux de Moscou en 1980.

M. S.

MERCATO

Djabou n'ira pas à Monaco

Le milieu international algérien de l'ESS Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Abdelmoumen Djabou, n'ira pas à l'AS Monaco (Ligue 2 française), lors du prochain mercato hivernal, a affirmé le président du club sétifien, M. Hassan Hammar. "Djabou n'ira nulle part. Il va honorer son contrat avec l'ESS jusqu'à son terme, soit juin 2012.

L'équipe a encore besoin de ses services cette saison qui reste pour nous une année transitoire", a indiqué le premier responsable de l'ESS à l'issue de la victoire décrochée mardi à Oran face au MCO (4-2), pour le compte de la 10e journée du championnat de Ligue 1.

Le club monégasque serait prêt à déboursier la somme de 600.000 euros pour s'attacher les services d'Abdelmoumen Djabou. Hammar précise en outre que Djabou (24 ans), a été supervisé par un manager algérien résidant en France, lors des deux derniers matches du championnat. "Il a été supervisé par un manager face au CA Batna (victoire 2-1) samedi à Sétif, et lors du match face au MCO mardi, mais nous ne comptons pas le céder pour les raisons évoquées auparavant. D'ailleurs, le joueur n'est pas chaud pour quitter le club au mercato, il ne veut pas se précipiter", a-t-il ajouté, révélant aussi qu'une équipe de Ligue 2 française et d'autres formations du Golfe, sont intéressées aussi par les services de Djabou. Par ailleurs, et pour ce qui est du recrutement de l'ancien international Yazid Masnouri, Hammar affirme que le joueur a fini par accepter la proposition financière formulée par l'ESS. "J'ai eu son manager au téléphone et il m'a assuré que le joueur a accepté notre proposition. Nous allons nous rencontrer après le match face au WA Tlemcen (prévu samedi prochain) pour probablement finaliser le contrat", a indiqué Hammar, qui affirme que "le salaire mensuel de Masnouri s'élève à plus de 10.000 euros".

Boudebouz reprend les entraînements



Le milieu offensif algérien du FC Sochaux (Ligue 1 française), Ryad Boudebouz, a repris les entraînements avec son équipe mardi après avoir souffert d'une elongation aux quadriceps, rapporte mercredi le magazine spécialisé France Football. Boudebouz avait contracté cette blessure lors d'un match d'application joué la semaine dernière sur un terrain très difficile. Initialement annoncé dans le groupe, il avait dû déclarer forfait pour le match de dimanche à Brest (défaite 2-0) pour le compte de la 14e journée du championnat de France. L'international algérien du FC Sochaux-Montbéliard devrait être opérationnel pour la réception de Montpellier, samedi dans le cadre de la 15e journée de Ligue 1.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE1

Le Doyen face au leader

Le leader du championnat national ligue, l'USM Alger, sera l'invité du doyen du football algérien, le MC Alger à l'occasion de la 11e journée prévue ce samedi, alors qu'à Béjaïa, une belle affiche est attendue entre la JSMBet le CRB.

PAR MOURAD SALHI

Auteur d'une victoire au forceps, face au MC Saïda lors de la précédente journée, l'USM Alger, se rendra ce samedi chez le mal classé, le MC Alger qui continue de subir des défaites l'une après l'autre en ce début de saison, à l'occasion du « big » derby entre voisins prévu ce samedi au stade 5-Juillet à Alger. Le Mouloudia d'Alger qui a compliqué sa mission après son échec à El Khroub, n'aura pas la tâche facile face aux Rouge et Noir déterminés à poursuivre leur série de bons résultats. Le rendez-vous de la capitale mettra aux prises deux clubs aux objectifs diamétralement opposés, si l'USM Alger veut préserver son fauteuil de leader, le MC Alger tentera de quitter la zone rouge où il se trouve depuis le début de la saison.

Les poulains de l'entraîneur français, Didier Ollé-Nicolle qui ont battu difficilement le MC Saïda à Bologhine, se présenteront encore une fois dans la peau du favori, et ce malgré l'invincibilité des hommes de François Bracci sur la pelouse de 5-Juillet. L'USM Alger leader indiscutable (21 pts), dont l'entraîneur découvrira son premier derby algérois, comptent confirmer sa belle entame face au MC Alger, d'autant qu'un succès cette fois-ci pourrait lui permettre de creuser un peu plus l'écart sur ses poursuivants.

L'autre belle affiche est celle de Bejaïa entre la JSMB, auteur d'une belle victoire face au CRB, et l'USM Harrach qui reste également sur une victoire face au CA Batna. Les Béjaïouis qui partagent la troisième place avec l'Entente de Sétif, auront une belle opportunité à domicile pour se rapprocher davantage de la tête, tout en espérant un faux pas des Sétifiens « at-home » face au WA Tlemcen, ce qui n'est pas vraiment évident puis-



que les poulains de l'entraîneur français Alain Geiger effectuent une belle remontée au classement général après un début de championnat très difficile. La lutte en haut du tableau continue et se complique au fil des journées. En tous cas, le dauphin, l'USM Harrach, effectuera un déplacement périlleux à Bejaïa, un faux pas pourrait lui coûter cher.

Le CR Belouizdad, qui perd de plus en plus des points, en concédant une autre défaite à domicile, se déplacera du côté des Aurès où il sera attendu de pied ferme par le CA Batna. La mission de cette formation algéroise qui effectuera ce déplacement sans entraîneur après le départ de Solinas, sera mis à rude épreuve par les Batnéens à la recherche d'une victoire pour quitter le ventre mou du tableau. Cette rencontre à domicile, sera une belle opportunité pour eux afin d'atteindre leur objectif d'autant plus que le moral de leur adversaire n'est pas au plus haut ces derniers temps.

La JS Kabylie, qui revient petit à petit dans le classement, effectuera de son côté un déplacement à Saïda pour donner la réplique au MC Saïda. Elle se trouve actuellement à la 7e place au classement général, la formation kabyle pourra confirmer son réveil à Saïda. L'ASO Chlef qui a imposé le score de parité au MC El Eulma sur ses bases, aura une

occasion en or pour se hisser au tableau à l'occasion de la venue de l'AS Khroub qui n'arrive toujours pas à sortir la tête de l'eau.

Toujours en bas du tableau, le NAH Dey, lanterne rouge, accueillera le MC Oran en pleine crise interne. L'équipe algéroise pourrait remporter sa première rencontre à domicile, tout en profitant de la mauvaise passe des Oranais, et mettant à profil l'avantage du terrain et du public. Le nouveau promu, le CS Constantine, battu par la JS Kabylie lors de la précédente journée recevra le MC El Eulma dans un match qui s'annonce a priori équilibré entre deux équipes qui se trouvent dans le ventre mou du classement.

M. S.

Programme des rencontres

8 Mai-45 ES Sétif -WA Tlemcen
5-Juillet : MC Alger - USM Alger
Saïda : MC Saïda- JS Kabylie
Constantine : CS Constantine- MCE Eulma
Unité maghrébine : JSM Béjaïa- USM Harrach
20-Aout- 55 : NA Hussein Dey- MC Oran
Batna : CA Batna- CR Belouizdad
Boumezzrg Chlef : ASO Chlef- AS Khroub

CLASSEMENT MONDIAL DE LA FIFA

L'Algérie progresse de 5 places

La sélection algérienne de football a gagné 5 places et occupe désormais la 30e position au classement mondial du mois de novembre de la Fédération internationale de football (FIFA), publié mercredi par l'instance mondiale sur son site internet.

Le meilleur classement de l'Algérie avait été obtenu en décembre 2009, lorsque les Verts, entraînés par Rabah Saïdane, ont occupé la 26e place, rappelle-t-on. Le plus mauvais classement remonte à juin 2008 et cette 103e place à laquelle se trouvait la sélection algérienne. Au niveau africain, les Verts ont gagné une place et se retrouvent 3es, derrière la Côte d'Ivoire (16e, +2) et le Ghana (29e, +4). Les adversaires de l'Algérie dans les éliminatoires du Mondial-2014, à



savoir le Mali, le Rwanda et le Bénin sont respectivement 67e (+1), 114e (-2) et 124e (-5). Quant à la Gambie, adversaire de l'Algérie au premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations

2013 (CAN-2013), elle occupe la 118e place, soit 7 rangs de moins que le précédent classement. Dans le haut du tableau, l'Espagne, malgré une défaite en amical qui profite à l'Angleterre (1-0), a conservé la tête du classement alors que le Brésil et l'Italie perdent du terrain et occupent respectivement les 6e et 9e places.

Le statu quo a caractérisé les quatre premières places, occupées dans l'ordre par l'Espagne, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Uruguay.

Dans le reste du Top 10, l'Angleterre (5e), qui a donc battu le champion du monde, et la Croatie (8e) font les bonnes affaires du mois en grappillant respectivement deux et quatre places. Le prochain classement mondial de la Fifa sera publié le 21 décembre 2011.



LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL AMATEUR

Mohamed Boukarroum nommé vice-président

Le président de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), Ali Malek, a nommé Mohamed Boukarroum à la vice-présidence de la ligue, a indiqué l'instance de gestion du football amateur algérien sur son site internet. Le poste de secrétaire général par intérim sera occupé par Rachid Khadja tandis que Malik Ayachi sera président de la commission de l'Éthique et de la déontologie, selon la répartition des postes communiquée aux responsables de la LNFA par Ali Malek. La présidence de la commission de recours est revenue à Mallem

Miloud alors que celle de la commission des finances sera occupée par Masrouh Rabah, ajoute le communiqué de la LNFA.

Louchel Mustapha sera, pour sa part, président par intérim de la commission de discipline, le Dr Mami Mohamed El Kamel a été nommé président de la commission médicale alors que Mokhtari Abderrahim occupera le poste de président de la commission de l'homologation des stades. Dekhli Redouane et Kashi Djamel seront respectivement président de la commission des jeunes catégories et président



de la commission du football féminin, tandis que Boualem Arezki a été désigné en qualité de commissaire aux comptes. Enfin, Fertoul Radia et Bezghiche Kahina exerceront en tant que "membres", ajoute-t-on de même source. Pour rappel, Ali Malek a été élu à la tête de la toute nouvelle LNFA le 30 juin dernier. Il était le seul candidat en lice pour le poste de président. Le patron du football amateur a précédemment occupé le poste de président de la Ligue nationale de football (LNF) durant la période 2006-2009.

REAL MADRID

Soirée de records

Soirée de records pour le Real Madrid qui a largement dominé le Dinamo Zagreb, qui a cependant eu le mérite de ne jamais baisser les bras. Karim Benzema a ainsi inscrit le but le plus rapide de l'histoire du Real en C1 en 83 secondes, Madrid est également le premier club à inscrire trois buts dans les neuf premières minutes (ancien record pour Stuttgart de 11 minutes) mais aussi le premier à en marquer quatre en 20 minutes. Pour sa part, Lyon a sans doute laissé passer sa chance en concédant un nul vierge contre l'Ajax, qui compte désormais trois points d'avance et une différence de buts très favorable (+3 contre -4). L'OL a donc de grandes chances de ne pas figurer dans le top 16 européen, une grande première depuis la saison 2003/2004.

BANIS YAS

Trezeguet veut partir

David Trezeguet a demandé à son club de Bani Yas la résiliation de son contrat. Arrivé pour un an l'été dernier aux Emirats Arabes Unis, l'ancien international français (34 ans, 71 sélections, 34 buts) n'a jamais marqué dans le Golfe où il a très peu joué. Souvent remplacé en cours de match par l'entraîneur brésilien Jorvan Vieira, limogé depuis, le champion du monde 98 traînerait une blessure. Un responsable du club a indiqué qu'une discussion allait s'engager pour une rupture à l'amiable. «Nous ne pouvons quand même pas garder un joueur qui n'a pas envie de jouer.»

Le PSG veut Love Vagner

Sur les tablettes de plusieurs écuries européennes, dont la Juventus Turin, Vagner Love, l'attaquant brésilien du CSKA Moscou, intéresserait le Paris Saint-Germain. Selon nos confrères de *L'Equipe*, le joueur de 27 ans, sous contrat jusqu'en 2014, plaît à Leonardo, le directeur sportif du club de la capitale. Le dirigeant sud-américain du PSG, à la recherche d'un renfort offensif, a pris des renseignements au sujet de son compatriote.

Les Chinois veulent bien Anelka

Shanghai Shenhua (D1 chinoise) confirme mercredi s'être renseigné pour recruter Nicolas Anelka, comme *L'Equipe* l'a révélé mardi, mais il n'y a pas d'accord à ce stade avec l'attaquant français de Chelsea et le club de la Chinese Super League observe qu'il aura à faire face à une forte concurrence pour obtenir sa signature. «Nous avons contacté son entourage mais il n'y a rien de plus. C'est difficile pour nous. Nous savons qu'il sera libre l'été prochain mais il y a beaucoup de clubs intéressés, l'AC Milan, des clubs russes et des Emirats. Si nous voulons le recruter, cela coûtera cher», a commenté un porte-parole officiel au quotidien DF Daily. Peu utilisé par les Blues, Anelka, 32 ans, est en fin de contrat à Londres en juin 2012.



LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

Le Bayern, l'Inter et Benfica y sont déjà



Le Bayern Munich, l'Inter Milan et Benfica ont à leur tour décroché leur billet pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions de l'UEFA, le Bayern et l'Inter étant assurés de terminer premiers de leur groupe.

Is rejoignent ainsi le Real Madrid, l'AC Milan et le FC Barcelone déjà qualifiés depuis la quatrième journée. Le grand battu de cette cinquième et avant-dernière journée très prolifique (28 buts, dont 17 en première mi-temps) pourrait être Manchester City, battu à Naples (1-2), et qui n'est plus maître de son destin. Côté français, Lille s'est relancé à Moscou (0-2), alors que Lyon a été tenu en échec à Gerland par l'Ajax d'Amsterdam, et se dirige vers la sortie, sauf miracle.

Ce choc des invincibles Manchester United-Benfica débute par un coup de théâtre. Sur la première montée de Benfica, Nicolás Gaitan adresse un centre depuis le côté droit dévié dans son but par Phil Jones. Les Mancuniens accusent le coup et se font bousculer pendant un quart d'heure par une formation très offensive et parfaitement alimentée en ballons par Gaitan et Pablo Aimar.

Mais Benfica ne peut tenir son rythme endiablé et MU en profite pour revenir dans le match sur un bon centre de Nani, seul Portugais sur le terrain, dévié de la tête par Dimitar Berbatov, remplaçant de Wayne Rooney. Les Red Devils prennent alors le pouvoir et effectuent un énorme pressing qui débouche sur un but en force de Darren Fletcher, sur une somptueuse ouverture de Patrice Evra. Mais le temps de remettre en jeu, Pablo Aimar égalise sur un mauvais renvoi de Rio Ferdinand.

Les deux formations multiplient les occasions à tour de rôle, le match pouvant basculer à n'importe quel moment. Finalement le score ne bouge plus, malgré une grosse poussée anglaise. Ce match nul permet à Benfica d'être assuré, au pire, de finir à la seconde place qualificative de ce Groupe C. Le Bayern s'est qualifié grâce notamment à un doublé de Franck Ribéry, qui a gagné ses deux duels avec le gardien et a multiplié les offensives. Menant 2-0 après 23 minutes, les Bavarois ont eu le tort de relâcher la pression, permettant à Villarreal de revenir sur un but de Jonathan de Guzman, avant que Ribéry n'assure la victoire. Au stade San Paolo, les Napolitains ont lutté jusqu'à la dernière seconde, dans une sorte de remake de Fort Alamo, pour repousser les offensives de Manchester City, qui s'est réveillé trop tard. A la pause, les deux formations étaient à égalité après un coup de tête vic-

torieux d'Edinson Cavani et une erreur de relance napolitaine permettant à Mario Balotelli de pousser le ballon au fond. Mais dès la reprise, sur une action du trio Ezequiel Lavezzi-Marco Dossena-Cavani, Naples reprenait l'avantage. Dans une ambiance extraordinaire, digne de l'époque de Diego Maradona, tout le peuple de Naples portait son équipe jusqu'au coup de sifflet final, mettant un terme à une série de neuf victoires de City. Ce succès ouvre presque les portes des huitièmes de finale aux Italiens, alors que les leaders de la Premier League risquent de payer au prix fort le match nul de l'aller (1-1). Déjà qualifié avant le coup d'envoi en raison de la défaite du CSKA, l'Inter Milan s'est contenté d'un nul en Turquie, ne réussissant pas à prendre sa revanche du match aller.

De son côté, Lille a remporté sa première victoire en Russie en dominant le CSKA Moscou. La deuxième place qualificative se jouera le 7 décembre à Lille, où les champions de France recevront Trabzonspor avec l'obligation de gagner. En allant s'imposer 3-2 en Roumanie, après avoir mené 3-0, Bâle s'est offert le droit de disputer un match couperet lors de la dernière journée face à Manchester United, qu'il avait tenu en échec 3:3 au match aller. Mais cette fois, la victoire sera impérative.

CLASSEMENT FIFA

Allemagne talonne les Pays-Bas

Ce mois-ci encore, l'Espagne, championne du monde et d'Europe, est en tête du Classement mondial FIFA-Coca-Cola et ce, malgré quelques points perdus à la suite d'une défaite face à l'Angleterre et d'un résultat nul face au Costa Rica.

La lutte pour la deuxième marche du podium est quant à elle de plus en plus serrée. L'Allemagne revient en effet au contact des Pays-Bas, qu'elle a vaincus 3:0 en amical, suivie de près par l'Uruguay, probant vainqueur du Chili 4:0 lors d'un match qualificatif pour la Coupe du Monde de la FIFA 2014™, et auteur d'une belle victoire en amical face à l'Italie. La Celeste, quatrième d'Afrique du Sud 2010, est actuellement invaincue depuis 13 rencontres. Au sein du Top 10, les progressions sont à mettre à l'actif de l'Angleterre (5ème, + 2), ainsi que du Portugal (7ème, + 1) et de la Croatie (8ème, + 4) qui se sont récemment quali-



fiés pour l'UEFA EURO 2012. Parmi les 50 meilleurs, de fort belles opérations sont réalisées par la République tchèque (33ème, + 14) et l'Equateur (42ème, + 10). Trois équipes signent par ailleurs leur meilleur classement mondial depuis l'introduction de celui-ci en août 1993 : le Venezuela (39ème, + 1), le Cap-Vert (57ème, +9) et Antigua-et-Barbuda (83ème, +7). Il est par ailleurs à noter que São Tomé e Príncipe (192ème) a disputé deux matches de qualification à la Coupe du Monde contre le Congo et refait son apparition dans un classement où il n'était plus apparu depuis quatre ans. Le mois dernier, ce sont 131 matches internationaux "A" qui ont été disputés, dont 72 ont été des matches qualificatifs pour Brésil 2014 et 8 des matches qualificatifs pour l'UEFA EURO 2012. Les 51 autres rencontres étaient des matches amicaux.

«TLEMCCEN CAPITALE DE LA CULTURE ISLAMIQUE»

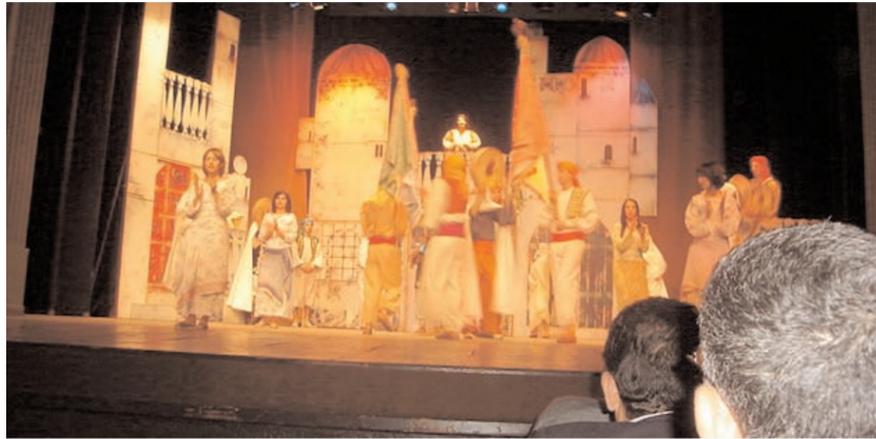
Musique andalouse et soufisme au menu

Le Festival culturel magrébin sur la musique andalouse qui se tiendra le 27 novembre 2011 à la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen a pour objectif, entre autres, de valoriser les échanges culturels entre les wilayas.

PAR DJAMEL BOUKERMA

Dans le cadre de la manifestation «Tlemcen capitale de culture islamique», plusieurs activités culturelles seront au programme pour la période allant du 25 novembre au 5 décembre à Tlemcen, sous le haut patronnage du ministère de la Culture.

L'ouverture de ce riche programme se fera sur la présentation d'un colloque international sur le parcours mystique et patriotique du soufi El Hadj Mohamed Ben Yelles Tlemceni, qui se tiendra du 26 au 30 novembre 2011 au palais de la culture de Tlemcen, a appris l'APS auprès des organisateurs. « Le colloque se veut un hommage à El Hadj Mohamed Ben Yelles (1847-1927), un personnage qui a marqué à jamais, par son charisme et son œuvre, la population de Tlemcen et dont la notoriété a dépassé les frontières de l'Algérie



pour s'imposer en Occident et Orient », a indiqué à l'APS. Cette manifestation compte également mettre à l'honneur les musiciens andalous du Maghreb, afin de valoriser le patrimoine musical. Le coup d'envoi de ce « Festival culturel magrébin

sur la musique andalouse » se tiendra également le 27 novembre 2011 à la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen. Par ailleurs, dans le cadre des échanges culturels entre les wilayas, ainsi que vulgariser la manifestation

« Tlemcen capitale de la culture islamique » son aspect national, la wilaya de Tlemcen va tenir également la semaine culturelle des wilayas de Ghardaïa, Ouargla, et El Oued, et ce à partir de 29 novembre au 2 décembre à la maison de la culture Abdelkader-Alloula de Tlemcen. Dans ce même cadre, les expositions entrant dans le cadre de «Tlemcen capitale de la culture islamique» seront aussi au programme avec une exposition sous le thème « Le patrimoine culturel oral, et virtuel des peuples de la région islamiques ainsi que « Terre et argile », dont on a eu l'occasion de parler dans ces mêmes colonnes à El Koudia à Tlemcen. Il y aura la projection du film *Le monde à propos de l'écrivain Mohamed dib* du réalisateur Djilali Khalass le 20 novembre au centre international de presse à Tlemcen. Riche programme qui s'étalera jusqu'à la fin de l'année 2011. **D. B.**

"ARCHI-PEINTURE" DU PLASTICIEN HACEN DRICI

L'art au tournant des bâtisses d'Alger

L'exposition "Archi-Peinture" du plasticien Hacén Drici, ouverte mardi à Alger, présente à travers des peintures, l'architecture dans tous ses styles sous un regard qui les sort de leur aspect originel et les transforme en formes abstraites. Palais, mosquées, ponts, immeubles, maisons (anciennes et contemporaines), c'est ce qui transparaît du "gribouillage" qui caractérise la quinzaine de tableaux, peints à l'huile et à la pierre noire sur toile, exposés au Centre des loisirs scientifiques de l'établissement "Arts et culture" jusqu'au 20 décembre. Les toiles donnent à voir des motifs multifformes et multicolores, impression créée par une peinture qui "dégouline".

Elles rappellent des formes architecturales, la forme à peine perceptible d'un minaret, un soupçon de tour ou de patio,

par exemple, et excitent l'imagination de celui qui les regardent de par la profondeur qu'elles dégagent.

Les tableaux se veulent un regard admiratif du plasticien bâtisses d'Alger, anciennes ou récentes, occupées ou abandonnées, restaurées ou délabrées, pour mettre en valeur, avec une touche contemporaine, les différents styles architecturaux que la ville recèle a expliqué Hacén Drici à l'APS. "Je m'inspire du patrimoine architectural ainsi que des ruines de La Casbah d'Alger auxquels j'essaye de donner un cachet contemporain par le trait et la couleur", a ajouté le jeune artiste dont la sensibilité, a-t-il confié, s'exprime mieux par le recours à la technique de pierre noire sur toile. L'artiste tente aussi de faire revivre, à travers ses tableaux, des bâtisses endommagées par le temps, comme le présumé

"château hanté" de Raïs Hamidou : une bâtisse construite au milieu du 19ème siècle face à la mer, qui n'a pas laissé le regard du peintre indifférent jusqu'à lui consacrer une toile intitulée "Château abandonné".

Natif de Bouira, Hacén Drici est un jeune plasticien diplômé de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger. En 2009, il est, successivement, lauréat du grand prix de la ville d'Alger et du 3e prix "Ali-Mâachi" du président de la République pour les jeunes créateurs, et reçoit en 2010 le 2e prix du concours international de peinture à Ankara (Turquie).

Outre une exposition collective au musée national de l'art contemporain de Moscou (Russie) en 2010, le plasticien a participé à plusieurs autres expositions collectives à Alger, notamment. **APS**

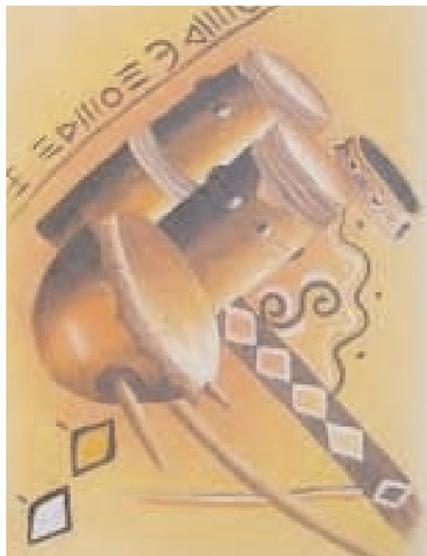
CONSTANTINE, HIP HOP ET JAZZ

Le groupe américain Legacy Live dans la ville du Vieux Rocher

En tournée en Algérie, le groupe américain de hip hop et de jazz "Legacy live" était mardi soir au palais de la culture Malek-Haddad de Constantine où il a réussi à créer une belle ambiance.

Organisée conjointement par le ministère de la Culture et le département culturel de l'ambassade des Etats-Unis à Alger, le spectacle a permis au groupe américain, un quartet formé de deux vocalistes frère et sœur, d'un batteur et d'un bassiste, de se donner à fond, réussissant, à la fin à créer une véritable osmose avec la salle.

Benou Muhammad, secondant au chant sa sœur Ihsan, une très belle voix chaude, s'est démené en véritable "bête de scène" pour impliquer le public et a réussi en fin de compte à le conquérir et à se faire accompagner même par ceux qui ne comprenaient pas un seul mot de ce qu'il chan-



taut et surtout à faire danser et smurfer quelques talentueux spectateurs qui, après un moment de timide hésitation, s'en sont donnés à cœur joie, smurfant tout leur soul. Vers la fin, une troupe folklorique de Guelma (en visite à Constantine dans le cadre d'une semaine culturelle) a rejoint le groupe sur scène pour un petit moment de fusion improvisée entre les rythmes du tambour local et ceux du batteur Jeremy Bean Clemons. Le spectacle a ensuite repris de plus belle, avec de plus en plus d'énergie et de vivacité, faisant la joie des férus de ce genre musical dans la ville du Vieux Rocher.

Un spectacle de haute volée qui aurait pu, cependant, connaître un succès encore plus éclatant s'il ne s'était pas déroulé devant une assistance clairsemée faute d'une bonne communication. **APS**

JIJEL, CLUB DE LA RADIO LOCALE

Projection du court métrage La violoniste

Le court-métrage *La violoniste*, réalisé par le jeune Omar Haine, a été projeté mardi au Club culturel de la Radio locale de Jijel, en présence du public et des représentants de la presse locale. Le film, qui a récemment obtenu la 4e place au 1er Festival national du court-métrage organisé à Oum El-Bouaghi et 1er prix du jury et du public, est une œuvre qui veut créer une "symbiose entre l'espoir et la douleur", a indiqué le réalisateur qui active au sein de l'Association Black Bore. Ce court-métrage de 26 minutes aborde un thème original mettant en lumière la douleur d'une mère, atteinte d'un cancer, et l'ardente passion de sa fille, une virtuose du violon.

En dépit du mal cruel qui la ronge, la maman, rôle tenu par Dalila Grioua, exhorte sa fille à ne pas se départir de son hobby qui, selon elle, fera de sa progéniture une star du violon. Ouarda Lamri, dans le rôle de Aya, la violoniste, qui décroche le premier prix dans un concours de musique est vite applaudie par sa maman, tiraillée par la douleur de sa maladie, et l'encourage à aller de l'avant dans l'art de manier son instrument. Tourné en un court laps de temps (une semaine) et monté en 24 heures, ce film, le premier à être signé par Omar Haine connu pour être un excellent homme du théâtre, a été chaleureusement applaudi par le public. "C'est un début encourageant et prometteur", a confié à l'APS Omar Haine qui fait ses premiers pas dans le monde du 7e art. Dopé par cette réalisation, ce cinéaste amateur n'entend pas s'arrêter en si bon chemin et promet d'autres "surprises" en matière de cinéma. Lors du débat qui a suivi la projection, de nombreux spectateurs se sont félicités de cette réalisation dédiée aux malades atteints du cancer, aidés et soutenus pour cela, par l'Association locale "El Fedjr".

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



AGRESSION

Rendez-vous avec un monstre (2e partie & fin)

Résumé : Zahia, une enseignante d'une trentaine d'années, fait la connaissance d'un jeune homme par le biais d'Internet.

PAR KAMEL AZIOUALI

La jeune enseignante ne fut pas déçue. Bien au contraire. Elle trouva Madjid exactement comme elle l'avait imaginé... Il était même beaucoup mieux que l'image qu'elle s'était forgé de lui. Mais restait la grande inconnue : comment la trouvait-il, lui ? Elle vit le jeune homme à l'intérieur de l'écran de 17 pouces, hochant la tête plusieurs fois de gauche à droite en signe d'émerveillement.

- Vous êtes très belle, Zahia ; je suis vraiment gâté par le destin ! Il faut que nous nous rencontrions.

Zahia était aux anges. Béni soit le jour où elle avait décidé de confier son destin aux mailles du Web !

Les deux jeunes gens convinrent d'un rendez-vous pour le surlendemain (c'était un samedi) vers 11h.

Zahia était si heureuse qu'elle décida d'inviter le jeune homme à déjeuner dans un restaurant huppé d'Alger... Quitte à ce qu'elle dépense jusqu'au dernier centime les 40.000 DA qu'elle venait de retirer de son compte postal.

Elle passa la soirée du jeudi et toute la journée du vendredi à rêver de l'homme qu'elle venait de connaître et qui avait tout l'air d'être celui que son destin lui avait réservé. Ce ne pouvait être que lui parce



qu'il était fils unique et de condition aisée. Son destin ayant réalisé l'injustice dont il avait fait montre à son égard avait dû décider de se racheter en lui faisant toucher le gros lot ! Elle était si certaine que dans quelques mois, elle serait l'épouse d'un jeune et riche héritier qu'elle avait failli parler de lui à sa mère. Mais elle tempéra son ardeur et se ravisa. Elle eut la sagesse de s'accorder un petit délai avant d'en parler à sa mère. En principe, samedi en fin d'après midi, quand elle aurait pris congé

du jeune homme, elle saurait à qui elle avait vraiment affaire. Et son instinct de femme lui susurra qu'elle était dans le vrai.

Le samedi, à 10h50, son téléphone portable sonna. C'était Madjid.

- Allo ! Zahia... Où es-tu ?

Zahia était arrivée déjà au lieu du rendez-vous, mais elle mentit pour ne pas donner l'air d'être très intéressée par ce rendez-vous.

- Euh... je vais arriver dans cinq min-

utes...

- Très bien... je vous ai appelée pour vous demander de patienter un peu parce que j'arriverai un peu en retard. Ma voiture est tombée en panne alors je viens en taxi.

- Il n'y a pas de problème, Madjid, je vous attends.

Madjid finalement arriva à 11h 10 dans un taxi. Il était habillé de manière élégante et était plutôt bel homme...

Après un échange de banalités, Zahia lui demanda où il voulait qu'ils aillent déjeuner et il lui répondit qu'il lui en laissait l'initiative.

- Ce sera pour moi, lui dit-il, l'occasion d'avoir un aperçu de vos goûts.

Ils se rendirent alors dans un restaurant se trouvant dans un des hôtels huppés du centre-ville.

Dès que l'hors-d'œuvre fut servi, Zahia réalisa que le jeune homme en compagnie duquel elle se trouvait n'avait rien à voir avec le fils unique aisé dont il lui avait parlé. Il avait vidé son assiette en moins de trente secondes, avec une rapidité qui lui avait donné du vertige. Il s'était comporté exactement comme s'il n'avait pas l'habitude de manger à sa faim ! Un terrible soupçon s'insinua dans le cœur de Zahia. Un soupçon qui se confirma quelques instants plus tard lorsqu'il dévora un steak de 250 grammes en un clin d'œil.

Alors Zahia demanda :

- Qui êtes-vous, Madjid ?

- Je vais vous donner ma carte d'identité, il y a tous les renseignements que vous voudrez mais s'il vous plaît, quand je mange, je n'aime pas être dérangé !

Elle prit sa carte d'identité et au vu de son adresse, elle sut qu'il lui avait menti.

- Pourquoi m'avez-vous menti ?

Avant de répondre, il alluma une cigarette.

- Si je vous ai dit que j'étais un pauvre type qui n'a même pas de quoi payer un café et une cigarette, vous accepteriez de sortir avec moi ?

Elle voulut se lever mais il se saisit de sa main très fortement et l'obligea à se rasseoir. Elle persista à vouloir se lever et il appliqua sa cigarette contre le revers de sa main. Elle hurla et il la lâcha.

Elle sortit en courant. Elle ne rentra pas chez elle. Elle déposa plainte au poste de police le plus proche. Lorsqu'elle avait regardé sa carte d'identité nationale elle avait gravé dans sa mémoire tous les renseignements le concernant.

Les deux fêrus d'Internet et du chat se sont retrouvés il y a quelques jours au tribunal d'Alger.

Une peine de 3 ans de prison ferme a été requise contre Madjid.

Il y a fort à parier qu'après cette mésaventure, Zahia révisera sa conduite vis-à-vis des rencontres et des discussions sur le Net.

K. A.

K. A.

ESCROQUERIE

Parole de menuisier

L'Etat a beau construire des villes entières, le problème du logement demeure la principale préoccupation des Algériens. Et des coups, les escrocs qui promettent des logements à tout bout de champ, ont encore de beaux jours devant eux.

Au cours d'une fête de mariage qui avait eu lieu dans une salle à Bouzaréah, une jeune fille dit à Nawal.

- Dis, Nawal ; tu n'as toujours pas de logement ?

- Non, hélas !

- Avec un peu de chance, il va se régler...

- Ne te moque pas de moi...

- Je ne me moque pas de toi... Tu vois ce type là-bas qui est en train de siroter une tasse de café tout en gesticulant ?

- Oui... Je l'ai déjà vu quelque part, je ne me rappelle pas où...

- C'est un menuisier... Tu as dû le voir ici à Bouzaréah.

- Et c'est un menuisier qui va me régler mon problème de logement ? J'ai raison de dire que tu te moques de moi.

- C'est vrai ; il est menuisier mais en même temps, il connaît du monde... Tout le monde dit qu'il est serviable et qu'il a

déjà procuré des logements à des gens... mais il faut le payer bien sûr... Si tu veux, je te le présente...

- Oui, pourquoi pas ?

Bousculant les traditions en vigueur dans notre pays, les deux jeunes filles s'approchèrent du quadragénaire et l'amie de Nawal lui exposa la raison qui les avait poussées à l'aborder.

L'homme donna son numéro de téléphone à Nawal et lui demanda de l'appeler dans deux à trois jours.

Trois jours plus tard, la jeune fille se retrouva dans l'atelier de menuiserie de Toufik. Celui-ci sans même réfléchir lui dit :

- Vous êtes fonctionnaire depuis quinze ans... Vous ouvrez donc droit à un logement. Ramenez-moi les pièces administratives contenues dans cette feuille. Votre logement ne vous coûtera que 25 millions de centimes.

- A qui vais-je donner cet argent ?

- Une part, je la prendrai et le reste je le partagerai avec quelques fonctionnaires de l'APC... Il faut leur graisser la patte pour que votre nom figure dans la prochaine distribution de logements... Il faut faire vite pour la constitution du

dossier. Des logements seront distribués dans un mois... Vous êtes prête à partir habiter à Birtouta !

- Je suis prête à aller même à Bordj Badji Mokhtar ! L'essentiel est que j'aie un logement et que je n'aie plus à supporter les mauvais regards de l'épouse de mon frère.

- Allez, ramenez-moi 25 millions dans dix jours, et dans un mois, votre belle-sœur ne vous verra plus !

Moins d'une semaine plus tard, Nawal donna à Toufik un dossier volumineux et 25 millions de centimes. Et comme il s'était écoulé trois mois sans qu'elle n'ait obtenu de logement, elle voulut récupérer son argent. Comme Toufik lui avait dit qu'il fallait se montrer patiente et que de toutes les manières il ne pouvait plus récupérer l'argent, elle déposa plainte contre lui. Le tribunal de Bir Mourad Rais a condamné récemment Toufik à 18 mois de prison, dont 6 avec sursis et à restituer à sa victime les 25 millions qu'il lui avait extorqués. Elle l'a condamné aussi à lui verser 10 millions de centimes pour le préjudice moral qu'il lui avait causé. Et dont elle avait du mal à se remettre...

K. A.

Kate Moss, bête de mode

Photographiée dans les rues de Londres, Kate Moss est parée pour l'hiver dans un manteau de fourrure. La belle n'a pas peur de subir l'ire des associations de protection des animaux, pour elle, le style prime !

Le mannequin arbore un look bien hivernal composé d'un imposant manteau de fourrure vintage et d'un slim noir. Elle porte son pantalon dans ses boots pour mieux les mettre en valeur : ce sont des Pirate Boots de Vivienne Westwood.

On peut voir qu'elle attache un foulard à son sac à main pour le customiser, Kate Moss aime rajouter sa touche personnelle à ses tenues.

Côté beauté, il n'y a pas grand-chose à dire malheureusement, Kate Moss se cache sous sa capuche, laissant

juste dépasser quelques mèches de son fameux blond bébé. Elle se donne une allure de bête sauvage...

Une bête de mode quoi qu'il en soit !



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1851 Première publication du New York Times

Le *New York Times* fut fondé par Henry Jarvis Raymond et George Jones. C'est un quotidien depuis sa fondation, mais les éditions du dimanche ne débutèrent qu'après la guerre de Sécession. Le *New York Times*, abrégé «NY Times ou NYT», est un quotidien new-yorkais. Il s'agit du plus prestigieux des journaux américains. Journal de référence de la gauche libérale américaine, il a, à ce jour, été récompensé par 90 prix Pulitzer. En 2006, il emploie 1.200 journalistes.

1927 Naissance de "Columbia Broadcasting System"

Lancée sous le "Columbia Phonographic Broadcasting System" la compagnie "Columbia Broadcasting System" est une des plus grosses chaînes de télévision et de radio américaines. Une des pionnières à la radio, elle s'est forgée une réputation de haute qualité qu'elle a su maintenir au fil des ans

1932 L'actrice Peg Entwistle se suicide

Peg Entwistle est devenue célèbre surtout par sa façon de s'être suicidé. Comédienne, elle jouait des pièces de théâtre sur le Broadway de New York. La grande dépression de 1929 fit en sorte que les spectacles du Broadway furent délaissés. Peg Entwistle s'est exilée à Hollywood pour se trouver des rôles au cinéma. Malgré de nombreuses tentatives, auditions... elle restait sans travail et sans argent. Elle souffrit d'une dépression nerveuse et l'idée lui vint qu'elle était une actrice médiocre. Le 24 novembre, elle quitta son oncle et se dirigea à la base de l'enseigne "Hollywoodland" haute d'environ 16 mètres situé sur une montagne. Elle grimpa au sommet de la lettre H grâce à l'échelle de maintenance et se lança dans le vide. On retrouva son corps le 18 septembre. Fait dramatique : Le jour suivant sa mort, son oncle reçut une lettre qui offrait à Peg Entwistle un rôle important dans un film. Dans ce rôle, l'actrice commettait le suicide à la fin.

1975 Patricia Hearst accusée de vol de banque



Patricia Hearst, fille du magnat de la presse Randolph Hearst, est arrêtée à San Francisco par le FBI et accusée de vol de banque. Elle sera condamnée pour ces faits à 7 années de prison mais sa peine sera réduite à 2 ans par le Président Jimmy Carter. Elle fut enlevée en février 1974 par l'Armée de libération sylvio-

naise. Un groupement qui, au lieu d'exiger une rançon, demandera que de la nourriture soit distribuée aux nécessiteux. Le père de Patricia organisera devant des supermarchés la distribution de nourriture, mais le plus étonnant est le ralliement de Patricia Hearst à la cause de ses ravisseurs. Gagnée à la cause, la riche héritière participera à des attaques à main armée (sous le nom de guerre de Tania). Après sa peine de prison, Patricia Hearst se marie avec son garde du corps, Bernard Shaw. Elle vit actuellement avec son mari et ses deux enfants dans le Connecticut

1981 Abolition de la peine de mort en France

Sur les 482 députés qui se prononcent, 369 votent pour l'abolition et 113 contre. Ce vote donnera lieu à la loi d'abolition. Cet événement est la conséquence d'une longue évolution. En effet, la peine de mort fut une première fois abolie en 1795 par la Convention, puis rétablie en 1810 sous l'Empire. En 1906, un projet de loi pour transformer la peine capitale en peine perpétuelle est rejeté. A partir de 1939, le public ne peut plus assister aux exécutions. Puis, à partir de 1951, la presse n'a plus le droit de les commenter. Il faut attendre la présidence de François Mitterrand, élu en mai 1981, pour que le dossier soit débattu à nouveau à l'Assemblée nationale. Sous la Ve République, de 1958 à 1981, il y a eu 19 exécutions, la dernière peine de mort ayant été prononcée en 1977

2005 Les Afghans se sont rendus aux urnes



Pour leurs premières élections législatives depuis 36 ans, les Afghans ont bravé une vague de violences à travers le pays pour se rendre dans les bureaux de vote et élire un nouveau Parlement, sur fond de menaces d'attentats des talibans qui ont appelé au boycott du scrutin. Environ 12,4 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes dans plus de 6.000 bureaux de vote à travers le pays. Si le scrutin a pris fin sans qu'on ait recensé de violences majeures, les premières indications montraient cependant que le taux de participation était plus faible que lors de la présidentielle d'octobre dernier.

LE CARNET DU MIDI

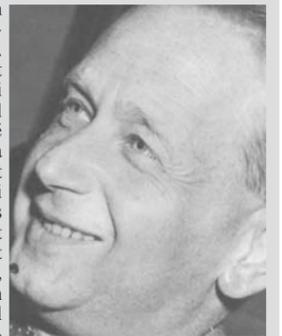
1990 DIVINE GRETA GARBO

Son vrai nom est Greta Lovisa Gustafsson. C'est une actrice suédoise née ce jour à Stockholm en Suède. Elle entre à l'Académie royale d'art dramatique de Stockholm. C'est là qu'elle rencontre le réalisateur suédois Mauritz Stiller qui la repère, lui enseigne les techniques cinématographiques et lui confie un rôle majeur dans son film *La Saga de Gösta Berling*. C'est à cette occasion que son mentor lui donna son nom de scène : Greta Garbo, "garbo" voulant dire en espagnol "la classe, l'élégance". Arrivée à Hollywood, la carrière de Garbo prit un tournant inattendu, à son arrivée, elle n'avait rien d'une femme fatale. Ses premières apparitions dans des films muets, la propulsèrent en haut de l'affiche. Le renouvellement de son contrat est l'occasion d'un long bras de fer avec Louis B. Mayer et aboutit à ce qu'elle devienne l'actrice la mieux payée d'Amérique. Sa carrière, contrairement à celle de beaucoup d'autres, ne s'arrêta pas avec la fin du cinéma muet. Greta Garbo fut l'une des rares stars hollywoodiennes à franchir le cap du cinéma parlant. A partir de cette époque, on lui compose, un nouveau personnage solitaire, énigmatique. Elle devient grave, tantôt mutine, tantôt craintive, parfois intellectuelle. Elle n'assiste qu'aux premières, n'accorde plus que de rares interviews, voyage sous un nom d'emprunt. Elle arrête aussi les nombreuses séances de photos d'extérieur et ne fait plus que des portraits d'art, réalisés en studio. Garbo, si quelque chose lui déplaisait lorsqu'elle tournait, disait qu'elle voulait rentrer en Suède, menace qui lui valut de voir chacun de ses vœux exaucé par ses employeurs. Garbo était connue pour ne tourner qu'à studio fermé, refusant les visiteurs lorsqu'elle jouait. Son apparition dans *Mata Hari* en 1932 la consacra séductrice, la censure s'offusqua même du costume suggestif qu'elle portait sur l'affiche. Greta Garbo fut l'une des stars les plus adulées des années 20 et 30, mais aussi l'une des plus secrètes. Fuyant la publicité et les ragots. Garbo a gardé sa vie privée hors des feux de la rampe. Elle prit la citoyenneté américaine en 1951. Elle acheta un appartement à New York dans les années 50, où elle vécut jusqu'à la fin de ses jours, loin de la presse. Séparée du monde hollywoodien, elle refusa catégoriquement de paraître en public. Elle resta cependant amie avec de nombreuses célébrités, et on la vit souvent en compagnie d'Aristote Onassis. Elle défendait cependant jalousement sa vie privée. Elle était connue pour ses promenades dans les rues de New York affublée de grandes lunettes noires, évitant autant que possible les médias. Elle mourut à New York en 1990 à l'âge de 84 ans, des suites d'une insuffisance rénale terminale et d'une pneumonie.



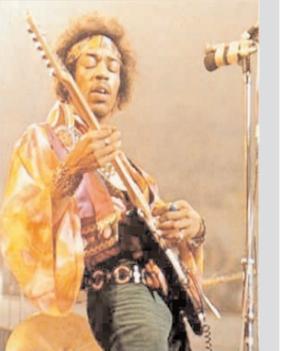
1961 PLUS GRAND HOMME D'ETAT DU XXÈME SIÈCLE

Dag Hammarskjöld né en Suède, est un diplomate suédois, qui fut secrétaire général des Nations unies de 1953 à 1961. L'année même de sa mort, survenue avant la fin de son mandat auprès de l'Onu, il lui fut attribué à titre posthume le prix Nobel de la paix. Diplômé de l'Université d'Uppsala, il réalisa une thèse d'économie à l'Université de Stockholm. Il fut président de la banque centrale de Suède : c'est ainsi qu'on peut voir sa signature sur d'anciens billets de banque. En 1950, il devint ministre sans portefeuille du gouvernement suédois avant d'être nommé vice-président, puis en 1952 président, de la délégation suédoise aux Nations unies. Le 10 avril 1953, il est élu Secrétaire général de l'organisation. Ses interventions dans la crise du canal de Suez en 1956 et dans la crise de Jordanie en 1958 lui valurent la réputation d'ardent défenseur de la paix. Dans la nuit du 17 au 18 septembre 1961, le DC-6 qui transportait Dag Hammarskjöld en Afrique pour rencontrer le sécessionniste katangais Moïse Tshombé afin de tenter de régler la Crise congolaise, s'est écrasé près de Ndola dans l'actuelle Zambie. Le Secrétaire général de l'Onu périt dans le crash, avec les quinze autres personnes qui l'accompagnaient. L'hypothèse d'un acte de sabotage délibéré a tout de suite été évoquée, mais l'enquête officielle de l'Onu n'a pas permis de déterminer si l'avion avait ou non été saboté. En 1998, la Commission de la vérité et de la réconciliation d'Afrique du Sud, présidée par Desmond Tutu, a publié des documents dont elle n'avait pu vérifier l'authenticité mais qui semblaient laisser entendre que Dag Hammarskjöld aurait été victime d'un attentat.



1970 UN GÉANT DE LA GUITARE ÉLECTRIQUE

James Marshall Hendrix né Johnny Allen Hendrix ce jour à Seattle, aux États-Unismieux connu sous le nom de Jimi Hendrix, est un guitariste, auteur-compositeur et chanteur américain, fondateur du célèbre groupe anglo-américain The Jimi Hendrix Experience. Il est considéré comme l'un des musiciens les plus novateurs du XXème siècle, notamment en raison de son approche révolutionnaire de la guitare électrique et des techniques d'enregistrement en studio. Il donna à la guitare électrique moderne ses lettres de noblesse. Son influence dépasse largement le cadre de la musique rock. James est profondément affecté par les conditions de pauvreté et la négligence dans lesquelles il a grandi, mais aussi par les troubles familiaux qu'il a vécus dans son enfance, le divorce de ses parents lorsqu'il a neuf ans, et surtout le décès de sa mère, alcoolique, en février 1958. Son premier instrument de musique est une harmonica offert par son père pour ses 4 ans, mais il s'en lassera vite. Il acquiert alors sa première guitare à 15 ans. Dès lors, il apprend la guitare en autodidacte en y consacrant tout son temps libre. Hendrix travaille comme guitariste sous le nom de Jimmy James dans divers groupes de rhythm and blues. Hey Joe marque les débuts discographiques du Jimi Hendrix Experience.



Hendrix est retrouvé mort ce jour au Samarkand Hotel (Londres). Les circonstances exactes de sa mort sont toujours l'objet de controverses, même si la thèse principale selon laquelle il serait mort étouffé par son vomit, consécutivement à un abus de barbituriques lié à une prise d'alcool semble être la plus probable

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DU NOURRISSON

Choisir le bon lait...

Sans conteste, lorsqu'il s'agit de choisir un lait pour un nourrisson, et dans la mesure où cela reste possible, il faut opter pour le lait de sa maman, en priorité absolue. Mais parfois, et pour différentes raisons physiques, professionnelles ou psychologiques, cela n'est malheureusement pas possible, dans ces conditions, le pédiatre va prescrire un lait infantile. Et ces derniers sont légion. Comment s'y reconnaître ?



Depuis son premier cri à la naissance et jusqu'à ce qu'il ait 6 mois, période du début de la diversification alimentaire où il va en découvrir peu à peu d'autres, le lait est l'aliment exclusif de Bébé.

Puis, jusqu'à ce qu'il ait 3 ans et qu'en principe il ne crie plus - enfin, pas de la même façon ! - et mange de tout, le lait doit rester le pivot de l'alimentation du tout-petit. Au fur et à mesure des mois, il en boira moins car il aimera les autres produits laitiers. Ceux-ci et le lait lui apporteront le calcium dont il a un grand besoin pour fabriquer ses os. Dans les premiers mois, le meilleur des laits pour un bébé est évidemment celui de sa maman. Si elle ne peut ou ne veut pas le lui fournir, elle a alors recours à un lait infantile conseillé par le pédiatre.

Mais, parce que les besoins nutritionnels d'un bébé évoluent avec sa croissance, ce lait ne sera pas toujours le même. Et parce que certains bébés peuvent avoir des problèmes de troubles digestifs, d'allergie, il existe des laits adaptés à ces problèmes. Tous sont soumis à une stricte réglementation.

Le lait premier âge

Il peut s'appeler aussi "lait maternisé" parce que sa composition se rapproche au mieux de celle du lait maternel.

Un lait standard premier âge est composé de protéines extraites du lait de vache mais qui ont été modifiées afin de se rapprocher de celles du lait maternel, de lipides d'origine végétale (avec des acides gras essentiels), de glucides venant du lait. Il est obligatoirement enrichi en vitamine D. Certains le sont aussi en vitamine C et en fer.

C'est celui dont votre bébé a besoin depuis sa naissance jusqu'à 4 ou 6 mois et qui se trouve facilement dans toutes les grandes et moyennes surfaces. Quelle que soit la marque, il y a toujours le chiffre 1 après le nom du lait.

Pour faire face aux différents problèmes, il existe aussi des laits premier âge pour les bébés prématurés ou de faible poids à la naissance, des laits enrichis en ferments lactiques pour ceux qui ont des coliques, des laits épaissis (avec de la farine de caroube le plus souvent) pour les bébés qui régurgitent trop, des laits sans lactose pour ceux qui ont une intolérance à ce glucide, et des laits très spécifiques pour les bébés allergiques. Ceux-ci se trouvent en pharmacie.

Mais, quel que soit le lait, il doit toujours être reconstitué avec 30 ml d'eau peu minéralisée pour une mesure de poudre.

Le lait deuxième âge

Son appellation réglementaire est "préparation ou lait de suite". Son nom est généralement suivi du chiffre 2. Ces laits deuxième âge sont aussi vendus dans les grandes et moyennes surfaces. Ils existent soit en poudre, soit

liquides, en briquettes individuelles ou packs de 25, 50 cl ou 1 litre. Ils sont conseillés pour les bébés de 6 mois à 1 an.

À partir de 4 à 6 mois (mieux vaut 6 que 4) commence la diversification alimentaire. Bébé découvre peu à peu d'autres aliments que le lait. Ceux-ci lui apportent nombre d'éléments nutritionnels mais il a toujours besoin de 500 à 750 ml de lait.

Le lait de vache normal ne lui convient pas encore : il contient trop de protéines, et pas assez de fer, ni d'acides gras essentiels, ni de vitamines B9, C, D et E. D'où la nécessité d'un lait deuxième âge.

Selon les marques, il existe là aussi une grande variété de ces laits. Leur composition est évidemment réglementée. Pour 100 calories, l'apport protéique doit être compris entre 2,25 et 4,5 g, celui des lipides entre 3,3 et 6,5 g sans acides gras trans mais avec des acides gras essentiels, celui des glucides entre 7 et 14 g. Ils contiennent aussi du fer, du calcium (évidemment !), d'autres sels minéraux et des vitamines selon des normes bien précises édictées en fonction de cette période où le bébé grandit rapidement.

Il faut toujours consulter son pédiatre avant de passer du lait premier âge au lait deuxième âge. Et ne jamais donner du lait (jus) de soja à bébé même s'il est allergique ou intolérant au lait de vache. Il existe pour ces cas-là des laits deuxième âge parfaitement adaptés.

Le lait de croissance

À partir de 1 an, Bébé devenu un petit enfant consomme des yaourts, des petits-suisses, du fromage blanc, des purées et des soupes cuisinées avec du lait de vache normal.

Mais il a toujours besoin de boire du lait (500 ml environ par jour) et il le prend maintenant au petit-déjeuner et au goûter.

Certes, il peut alors boire du lait de vache. Mais celui-ci ne lui fournit pas vraiment le fer ni les acides gras essentiels dont il a besoin. Si ce lait de vache est écrémé, il ne lui apporte pas suffisamment de vitamines A et D. S'il est entier, il lui apporte alors trop de lipides. Et quel qu'il soit, il est trop riche en protéines.

C'est pourquoi le lait de croissance, qui a aussi, comme les autres laits infantiles, une composition bien réglementée, est utile pour satisfaire les besoins nutritionnels d'un petit enfant jusqu'à l'âge de 3 ans. Quelle que soit la marque, tous les laits de croissance sont bien dosés en protéines, enrichis en fer, en acides gras essentiels en vitamines A et D, parfois en C, et en d'autres sels minéraux.

Le problème avec ces laits de croissance, c'est que beaucoup sont sucrés et aromatisés (le plus souvent avec de la vanille). Et ça n'est pas top pour former le goût de

bébé ! Mieux vaut en choisir un qui est nature, sans sucre ni arôme ajouté. Maman ajoutera ce qu'elle veut dans le bol de lait de son grand bébé : un peu de chocolat en poudre dégraissé. Cela sera bien meilleur pour l'éducation nutritionnelle du tout-petit et il découvrira des goûts différents.

Santé infos

GROSSESSE ET ASPARTAME Des médecins prônent la prudence



Des scientifiques ont tiré la sonnette d'alarme et ont mis en garde contre les risques d'accouchement prématuré chez les femmes enceintes consommant de l'aspartame ou édulcorant light. Des scientifiques, gynécologues et pédiatres ont pris la décision d'alerter les femmes enceintes sur les risques d'accouchement prématuré si elles consomment de l'aspartame, un édulcorant que l'on trouve notamment dans les boissons light. Les scientifiques s'appuient sur une étude danoise, publiée il y a un an, selon laquelle une femme enceinte qui boit un soda light par jour voit son risque d'accoucher prématurément augmenter de 27%. Quatre canettes par jour élèveraient le risque de 78%. Les enfants nés prématurés seraient ainsi sujets à des retards de développement deux fois plus importants à l'âge de deux ans, à un risque d'autisme multiplié par cinq, et notamment à une morbidité respiratoire augmentée. Les données scientifiques sont suffisantes pour agir, c'est-à-dire pour diffuser des conseils de prudence auprès des femmes enceintes. En février, il avait été jugé inutile de réviser ses recommandations, estimant qu'une consommation inférieure à 40mg/kg n'est pas dangereuse pour la santé.

Cuisine

Sardine aux pommes de terre



Ingrédients :

2 kg de sardines
500 g de pommes de terre
1 bouquet de persil haché
1 bouquet de coriandre pilée
3 gousses d'ail pilées
3 œufs battus
1 c. à café de cumin
1 c. à soupe de piment doux
1 pincée de piment fort
Sel

Préparation :

Écailler, vider et ôter tête et arêtes des sardines, les ouvrir et les mettre à plat. Les égoutter après les avoir rincées. Préparer une purée avec les pommes de terre en y incorporant le persil, la coriandre, l'ail, les œufs battus, le cumin, le piment doux, le piment fort et le sel. Former des petites galettes allongées de la taille d'une grosse noix que l'on prendra en sandwich entre deux sardines ouvertes. Les aplatir, les fariner sur les deux faces et les frire dans de l'huile chaude. Servir chaud ou froid accompagné de quartiers de citron frais.

Ghribya aux dattes



Ingrédients :

La pâte :
150 g de beurre
100 g de sucre glacé
1 œuf
1 jaune d'œuf
La farine selon le mélange
La farce :
350 g de pâte de dattes
1 c. à café de cannelle en poudre
1 car de verre à thé d'eau de fleur d'oranger
1 pincée de clou de girofle en poudre

Préparation :

Mélanger dans la pâte de dattes, la cannelle, l'eau de fleur d'oranger, clou de girofle, façonner de cette pâte des petites boules. Travailler le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter le jaune d'œuf et l'œuf travailler énergiquement avec la main, incorporer la farine tamisée peu à peu jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple, la former en boule et laisser reposer 30 min. Former de cette pâte des boules de la taille de noix, creuser un trou au centre de chaque boule, remplir les trous avec une noix de dattes et refermer les boulettes, les disposer au fur et à mesure sur une plaque huilée, dessiner des motifs sur chaque ghribya avec un couteau. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 15 min.

Naturellement riche en sels minéraux, l'argile regorge de vertus qui réjouissent l'épiderme. Si elle a surtout des propriétés absorbantes, elle est aussi nettoyante, antiseptique, cicatrisante et adoucissante.

BELLE AU NATUREL

Argile : le bien-être par la terre

L'argile verte :

Elle est la plus universelle : très absorbante, elle est préférée des peaux mixtes et grasses, et assèche les disgracieux petits boutons.

L'argile jaune

Elle présente les mêmes vertus que la verte, tout en étant plus douce : elle convient aux peaux sensibles à tendance grasse. Riche en manganèse, elle contribue à une bonne oxygénation des cellules et est aussi un antirides naturel.

L'argile blanche (ou kaolin)

Très douce, est particulièrement décongestionnante et apaisante : elle est adaptée aux peaux sèches, même très sensibles et irritées, grâce à ses capacités minéralisantes, ainsi qu'aux peaux matures.

L'argile rose

Très douce également, nourrit en profondeur les peaux irritées, purifie et réveille le teint : elle est conseillée aux peaux ternes, réactives, fragiles.

L'argile rouge

Riche en fer, favorise la circulation sanguine, éclairant ainsi le teint. Elle débarrasse les peaux sèches de leurs impuretés, détoxifie les peaux fatiguées. L'argile rouge a aussi des vertus réparatrices et apaisantes sur les inflammations cutanées.



Préparation :

Dans un bol, mélangez une généreuse cuillerée à soupe d'argile avec un peu d'eau (attention, pas trop : juste de quoi obtenir une pâte onctueuse. Ajoutez-y trois gouttes d'une ou deux huiles essentielles adaptées à votre type de peau. Appliquez cette pâte en masque sur le visage, en évitant le contour des yeux, et laissez agir une dizaine de minutes. Rincez ensuite à l'eau.

AGRUMES

Culture en pot ou en terre

Originaux des régions chaudes, ces arbres fruitiers épineux de différentes espèces sont cultivés pour leurs fruits. Oranger, citronnier, pamplemoussier, mandarinier.

Obtention :

Les plants sont obtenus par bouturage, marcottage ou semis.

Fructification :

La fructification a lieu de novembre à juin, sauf pour le citron qui se récolte toute l'année. Cultivés en pot à l'intérieur, la production des agrumes s'avère moins abondante.

La plantation :

La plantation n'a pas de particularité ; il faut simplement veiller à ne pas creuser un profond trou plus. Pour éviter d'avoir à pratiquer

une taille importante, tenez compte du développement futur de l'arbre en laissant environ 2 mètres de part et d'autres.

Des apports d'engrais :

Ils sont nécessaires à une bonne santé et une bonne production des arbres. La fertilisation doit se faire régulièrement entre avril et octobre. La taille se limite à la suppression du bois mort et au nettoyage du cœur de l'arbre.

Culture des agrumes en pot :

La culture en pot est possible pour tous les agrumes. Attention cependant ! Ce ne sont pas des plantes d'appartement. Par ailleurs, on a souvent tendance à les exposer en plein soleil, pensant bien faire. C'est une erreur qui se traduira rapidement par un jaunissement généralisé ! Une taille légère tous les 2 ans



permettra de renouveler les tiges tout en conservant à l'arbuste des proportions raisonnables. En hiver, l'arrosage devra être mesuré sous peine d'asphyxier les racines. En été en revanche un arrosage tous les 2 jours est souvent indispensable. Enfin, outre les pucerons et acariens, il n'est pas rare de voir un citronnier ou un oranger sujet à la cochenille. Un traitement à l'huile blanche s'impose alors.

Trucs et astuces

Le citron pour chasser les chenilles



Faites fuir les chenilles et les autres insectes qui dévastent vos plantes en les pulvérisant avec une solution, bouillie et refroidie, d'eau et de zestes de pamplemousse.

De l'eau bicarbonatée pour les géraniums



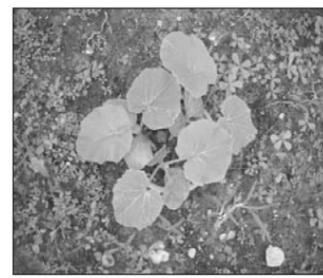
Arrosez vos plantes qui aiment les sols alcalins telles que les géraniums, les hortensias et les bégonias avec une solution de bicarbonate.

Éliminer les moisissures des plantes :



Pour éliminer les moisissures, la rouille et le mildiou sur les plantes, atomisez les avec trois cuillerées de vinaigre de cidre délayé dans 4 litres d'eau de préférence dans la matinée. Sucre

Contre les pucerons :



Faites dissoudre du sucre dans une quantité d'eau, s'en servir comme bombe pour asperger les plantes malades. Cette solution permettra d'appâter les insectes qui chasseront les pucerons.

Une main robotisée contrôlable par les ondes cérébrales

L'équipe de spécialistes menée par le professeur Toshiki YOSHIMINE du Department of eurosurgery de la Osaka University Medical School a développé un nouveau prototype de main robotique contrôlée par les ondes cérébrales de l'utilisateur.

Selon les spécialistes, ce modèle, pour la première fois adapté à des patients atteints de plégie du bras, nous rapprocherait un peu plus du développement de la Brain Machine Interface.

Les ondes cérébrales se manifestent par l'émission de courants électriques faibles résultant de l'activité des nombreux neurones du cerveau. En électroencéphalographie, ces ondes peuvent être enregistrées par le biais d'électrodes placées sur le cuir chevelu et mesurant les potentiels d'action



post-synaptiques synchrones. Les informations obtenues sont alors représentées sous la forme d'un tracé sinusoïdal non régulier. Les rythmes cérébraux de l'être humain varient selon la nature et l'intensité de l'activité entreprise : sommeil, anxiété, concentration, mémorisation...

Les scientifiques de la Osaka University Medical School se sont penchés sur les cas de patients souffrant de pertes de motricité au niveau d'un bras. Un échantillon de 12 personnes atteintes de plégie à des degrés divers (nulle, partielle ou totale) a ainsi été constitué. Les sujets ont alors été

invités à reproduire des actions telles que serrer le poing, tendre le bras, prendre un gobelet... Les ondes cérébrales résultant de ces actions ont été enregistrées par un ordinateur qui traitait les informations et les transmettait en temps réel au bras robotisé. Ce bras reproduisait alors les mouvements du patient. D'après les résultats des mesures

effectuées sur l'ensemble des personnes, les scientifiques ont pu évaluer la correspondance des actions du robot à la volonté des sujets par un pourcentage d'efficacité compris entre 60 et 90%, même pour les paralysies les plus sévères.

Le prochain objectif des chercheurs japonais est d'adapter cette technologie aux paralysies sévères des membres. Une étude clinique concernant l'application du bras robotisé aux malades atteints de sclérose latérale amyotrophique doit débuter dans le courant de l'année 2012.

Séquençage du génome d'une légumineuse modèle

Des chercheurs de l'Inra, en collaboration avec des équipes du Génoscope (CEA) et du CNRS au sein d'un consortium international associant des équipes européennes et américaines, ont décrypté le génome d'une légumineuse, *Medicago truncatula* (Mt) ou luzerne tronquée. La connaissance de son génome permet d'accéder facilement à la localisation de gènes d'intérêts chez les légumineuses cultivées (le pois, la féverole, la lentille, la luzerne et le trèfle) ce qui facilitera grandement leur amélioration génétique. Les légumineuses sont capables de fixer l'azote atmosphérique et leur culture ne nécessite pas d'engrais azoté, présentant un grand intérêt pour une agriculture durable et plus respectueuse de l'environnement. Ces résultats sont publiés le 16 novembre 2011 dans la revue *Nature*.

Cette plante fourragère, proposée comme légumineuse modèle par l'Inra dans les années 1980, fait partie de la famille des Fabaceae (anciennement Légumineuses). Les légumineuses jouent un rôle économique majeur: elles constituent une source importante de protéines végétales pour l'alimentation animale et humaine, et leur culture ne nécessite pas de fertilisation azotée ce qui représente un avantage économique mais aussi environnemental. Elles sont ainsi utilisées dans la rotation des cultures. La production mondiale représente environ 300 millions de tonnes par an.

La capacité des légumineuses à fixer l'azote atmosphérique est un caractère unique parmi les plantes cultivées. Elle résulte de la symbiose avec des bactéries du sol appelées Rhizobium qui induisent la formation des structures appelées nodosités au niveau des racines de la plante. Ces bactéries produisent une enzyme, la nitrogénase, dont les plantes sont dépourvues et qui permet aux légumineuses de fixer l'azote atmosphérique. En échange, la plante fournit les éléments nutritifs nécessaires au développement des bactéries.

Grâce à une collaboration internationale, les chercheurs de l'Inra ont décrypté la quasi-totalité du génome de Mt. Il comporte 8 chromosomes et la France a réalisé le séquençage des deux bras du chromosome numéro 5, soit 45 millions de paires de bases, avec une finition complète. Ces travaux ont révélé qu'une duplication de l'ensemble du génome au moment de l'apparition des légumineuses, il y a environ 60 millions d'années, a joué un rôle majeur dans la formation du génome de Mt en favorisant la mise en place d'un programme génétique permettant une vie symbiotique avec les Rhizobium. En effet, grâce à cette duplication du génome, des gènes impliqués dans une symbiose beaucoup plus ancienne avec des champignons mycorhiziens ont évolué et donné naissance à des gènes impliqués dans la symbiose fixatrice d'azote.

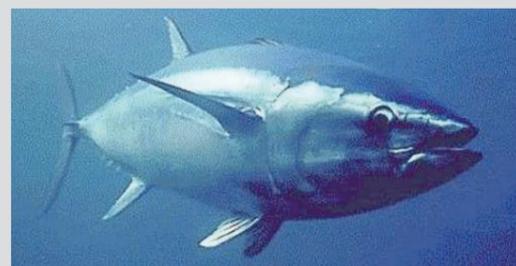
Mt est très proche, d'un point de vue phylogénétique, de la plupart des légu-



mineuses cultivées en Europe comme le pois protéagineux, la féverole, la luzerne ou les trèfles. Il existe une forte conservation de l'ordre dans lequel les gènes sont situés sur les chromosomes de ces espèces (conservation synténique). La connaissance de la séquence du génome de Mt a permis la détermination de l'ordre de la majorité des gènes sur les huit chromosomes. Ainsi, cette connaissance devrait grandement faciliter la localisation des gènes importants chez les légumineuses cultivées. L'amélioration génétique des légumineuses est indispensable pour permettre leur introduction plus fréquente dans les rotations de cultures pour développer des systèmes durables et moins consommateurs d'intrants, en particulier les nitrates, dont la production est coûteuse en énergie.

In Techno Sciences.Net

THON ROUGE Des codes barres pour réduire la pêche illicite



On a discuté du sort du thon rouge lors de la 22e réunion ordinaire de la Commission internationale pour la conservation des thonidés... mais les décisions sont restées timides. Pour limiter les prises illicites, la solution serait l'e-BCD, un marquage des poissons pêchés. Efficace ou pas ? Décryptage de cette lutte contre les captures illicites avec Sergi Tudela, du WWF.

La 22e réunion ordinaire de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA ou Iccat en anglais) réunissait la semaine dernière à Istanbul près de 300 représentants des 48 Etats pêcheurs, accompagnés de responsables d'ONG.

Le but de cette réunion ? Voir comment se portent les stocks dans l'Atlantique et en Méditerranée, vérifier si les quotas sont bien respectés et, éventuellement, les réajuster. Car il semblerait qu'ils aient été largement dépassés lors des dernières années. Selon le communiqué de presse rédigé suite à la réunion, plusieurs espèces font d'ailleurs maintenant l'objet de nouvelles réglementations.

L'espadon et le thon obèse sous surveillance

Parmi les thonidés tropicaux, par exemple, le thon obèse s'est vu attribuer un nouveau quota de pêche (ou TAC pour total autorisé de capture) de 85.000 tonnes, au lieu de 90.000. Les espadons devront faire l'objet de mesures de suivi, de contrôle et de surveillance (MCS pour monitoring, control and surveillance) plus strictes. Mais la vedette de la CICTA, c'est le thon rouge. Pas de changement concernant les TAC, mais les contrôles seront augmentés en 2012. «On ne s'attendait pas à grand-chose cette année», commente Sergi Tudela, responsable du programme pêche au WWF Méditerranée. La nouvelle évaluation des stocks aura lieu l'année prochaine. Le cas du thon rouge sera donc largement abordé lors de la prochaine CICTA.

La prise illicite de thonidés

Selon un rapport de 2011 du WWF, coécrit par Sergi Tudela, la capacité de capture des navires qui pêchent le thon rouge est deux fois supérieure aux quotas autorisés dans l'Atlantique est et en Méditerranée.

C'est la capture illicite, non réglementée et non déclarée (INN) qui affole les compteurs et qui est pointée du doigt par l'ONG. Elle serait particulièrement développée en Méditerranée selon ces chiffres d'ailleurs confirmés par une autre étude du Pew Environment Group (une ONG américaine) sur la vente des thons. Quelle est la solution ? Selon les deux ONG, il faut être capable de réaliser une traçabilité sur chacun des thons, de la pêche à l'assiette du consommateur. L'e-BCD (Bluefin catch documentation), la version électronique de la BCD – un registre renseignant les détails de la capture et du devenir de chaque poisson – mis en service en 2007, pourrait y contribuer. Plus sécurisé, ce système limiterait la fraude lors du remplissage du registre. Le rapport du Pew Environment Group met en évidence la différence entre la quantité de thons vendus et les quotas fixés par la CICTA. «Mais l'e-BCD ne permet pas de régler à lui-seul le problème de la fraude illicite» prévient Sergi Tudela. Lors du transfert des poissons pêchés, du senneur à la ferme d'élevage, où les thons sont engraisés, et avant la mise en place du code barre, il est possible de «blanchir les captures illégales». En effet, comme l'explique Sergi Tudela, «à ce stade, les pêcheurs doivent déclarer la croissance du thon rouge au sein de leur ferme». Or, des études montrent que la croissance déclarée est bien supérieure à ce qui est communément observé. Les ONG suspectent que la différence entre les deux masses correspond à une introduction de thons capturés illégalement (au-delà des quotas) au sein de la ferme. Afin d'empêcher ces pratiques, «il faudrait utiliser des caméras qui permettent de visualiser les volumes et évaluer le poids des poissons. Il y a déjà eu quelques essais réalisés, mais les résultats ne sont pas très clairs», explique Sergi Tudela qui préconise de «bannir les fermes si on ne trouve pas de solution à ce problème qui date déjà de quinze ans et l'établissement des premières fermes en Méditerranée».

La prochaine réunion de la CICTA, qui se déroulera en 2012 et au cours de laquelle la réglementation relative au thon rouge sera débattue, s'annonce déjà tendue.

In Futura Sciences

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

PIÈCES STANDARDISÉES

Inventeur : **Withney**
Date : **1798** Lieu : **Etats-Unis**

En 1798, l'industriel Eli Whitney signe avec le gouvernement américain un contrat pour la fabrication de 10.000 mousquets. Dans cette toute jeune Amérique, qui manque de main-d'œuvre qualifiée, les délais demandés par le président Jefferson – deux ans – sont extrêmement courts. Face à ce véritable défi, Whitney imagine une solution qui lance le principe de la production en série : l'utilisation de pièces standardisées. Chaque ouvrier travaille sur la fabrication d'une pièce bien précise, selon des normes définies. Les tâches sont donc simples, rapides et elles permettent de créer des pièces identiques et interchangeables. Ce principe simple, qui était déjà utilisé par Gutenberg avec ses caractères mobiles, est rapidement adopté sur le Nouveau Monde.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h49
Dohr	12h31
Asr	15h22
Maghreb	17h34
Icha	19h58

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1429 | Jeudi 24 novembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

INTEMPÉRIES

Une personne portée disparue à Alger

Une personne est portée disparue et des dégâts matériels ont été enregistrés suite aux intempéries ayant affecté, depuis mardi, plusieurs wilayas du pays, selon un bilan de la Direction générale de la Protection civile publié mercredi. Il s'agit des wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou, Mostaganem, Relizane, Boumerdès, Aïn Defla et Jijel. A Hussein Dey (wilaya d'Alger), une personne est portée disparue, indique la Protection civile qui précise que les opérations de recherche se poursuivent. Dans la même commune, 7 personnes cernées par les eaux pluviales ont pu être sauvées grâce à l'intervention des agents de la Protection civile. A Bab El Oued, le plafond d'une habitation et le balcon d'un immeuble se sont effondrés, alors qu'à Draria, la pluie a provoqué un glissement de terrain à proximité de quatre habitations.

A Bachdjarah, les eaux pluviales se sont infiltrées dans plusieurs habitations précaires suite à la montée des eaux d'oued



Ouchayah. Dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdès, Mostaganem et Relizane, des opérations d'épuisement d'eaux pluviales dans des habitations et édifices publics ont été menées par les éléments de la Protection civile, ainsi que des opérations de dégagement de véhicules cernés par les eaux pluviales et la boue.

ELLES ALLAIENT ÊTRE ÉCOULÉES SUR LE MARCHÉ 18.288 boîtes de sardines saisies

Pas moins de 18.288 boîtes de sardines, impropres à la consommation, ont été récemment saisies par les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Oran. Ce lot a été récupéré, par les gendarmes de l'escadron de sécurité routière (ESR) de cette wilaya, suite à un barrage de contrôle routinier. C'est un camion, de marque Iveco, qui a été saisi transportant 381 cartons de sardines, de 48 boîtes chacun. Avec le recours de l'inspection du commerce ainsi que l'inspec-

tion vétérinaire de la daïra d'Essania, les gendarmes de la brigade territoriale de Sidi Chahmi ont découvert que la sardine était avariée. Pis encore, les boîtes étaient rouillées. Une odeur écœurante provenait de ces sardines. Après avoir détruit les quantités de sardines saisies, les mis en cause, à savoir le conducteur du camion et le propriétaire de la marchandise, ont été présentés devant le parquet.

A. B.

AFFAIRE DES 12 TERRORISTES PRÉSUMÉS ACTIVANT AU SAHARA Le tribunal criminel tranchera dimanche

Le tribunal criminel près la cour d'Alger examinera, dimanche prochain, l'affaire des 12 personnes accusées d'appartenance à un groupe terroriste international, impliqué dans l'enlèvement de touristes étrangers dans le Sahara algérien et de formation de «réseau de soutien à ce groupe».

Selon l'arrêt de renvoi, le groupe terroriste international conduit par le dénommé Abou Zeid active dans le Sahara algérien et les pays du Sahel avec pour objectif le rapt de touristes étrangers. Le dénommé Abou Zeid a adopté, selon la même source, «une nouvelle stratégie consistant en la mobilisation de personnes activant dans des affaires de trafic

de drogue, de carburant et d'armes dans le Sahara pour l'exécution de plans criminels». Outre la mobilisation de nouveaux éléments pour renforcer le groupe du Sahara, les mis en cause fournissaient aux terroristes des denrées alimentaires, de l'essence et du mazout et activaient dans le trafic de drogue pour pouvoir financer l'achat des armes. Ils ont également installé un faux barrage dans le Sud pour voler des voitures de type 4x4 aux citoyens en vue de les utiliser dans les déplacements des terroristes et les attentats dont l'attaque armée visant des éléments de la gendarmerie à El Goléa en 2006.

ORAN

17 établissements hôteliers rappelés à l'ordre

Dix-sept établissements hôteliers à travers la wilaya d'Oran ont été mis en demeure pour se conformer à la réglementation, suite à des opérations de contrôle effectuées par les services concernés, a-t-on appris mercredi auprès du directeur du tourisme et de l'artisanat.

Ils sont passibles de fermeture pour manquement et non-respect aux règles d'hygiène, de sécurité et de qualité des prestations, a indiqué M.Yahia Sebih en rappelant que dix établissements hôteliers ne disposant pas d'autorisation d'exploitation ont été proposés à la fermeture. Le directeur de tourisme de la wilaya d'Oran a annoncé, par ailleurs, le

reclassement de 24 hôtels dans les catégories de 2 à 5 étoiles, correspondant au plan de qualité tourisme, en termes de confort, qualité, sécurité et autres prestations. La commission nationale de classement des hôtels est attendue, à cet effet, à Oran fin novembre en cours, selon ce responsable, qui a rappelé que le dossier de reclassement de ces établissements était en souffrance.

Le parc hôtelier de la wilaya d'Oran compte 143 hôtels totalisant un nombre de 12.600 lits, a-t-il indiqué soulignant que sa direction oeuvre à promouvoir le tourisme et adapter ses structures aux normes et standards internationaux.

Erratum

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans notre édition d'hier, mercredi 24 novembre, faisant que l'article consacré aux boîtes de sardines impropres à la consommation saisies n'est pas paru. Nous le livrons dans notre édition d'aujourd'hui. Toutes nos excuses à nos lecteurs.

Très Libre



BOUIRA

86 morts en 2011 dans les accidents de la route

Quatre-vingt-six personnes ont trouvé la mort et 1.701 autres ont été blessées dans au moins 1.009 accidents de la route, enregistrés depuis début 2011 à octobre dernier à Bouira. Selon un bilan du service prévention de la direction de la Protection civile de la wilaya, cité par l'APS, un taux de 37% de ces sinistres, survenant avec une moyenne de deux accidents par jour, est signalé pour l'autoroute Est-Ouest, alors qu'un

taux de 17% est affiché pour la RN 5. La RN 8, notamment dans son axe reliant le chef-lieu de la wilaya à la commune de Bir Ghalou en passant par Aïn Bessam vers Médéa, a enregistré un taux de 8%, a ajouté la même source. Notons, enfin, que l'excès de vitesse, le non-respect du code de la route et la négligence des piétons demeurent parmi les premières causes à l'origine de ces accidents.

A. B.

UNE DISPUTE FAMILIALE TOURNE AU DRAME

4 ans de prison ferme pour avoir tué son frère

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a condamné, mardi dernier, l'accusé Dahmani Yazid, âgé de 37 ans, à 4 ans de prison ferme pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort de son jeune frère sans l'intention de la donner, a rapporté l'APS. Les faits remontent, selon l'arrêt de renvoi, au 13 mars 2011 au domicile de la famille Dahmani dans La Casbah où était organisé un mariage, lorsque la victime, voulant dormir, a refusé de sortir du salon pour laisser rentrer les invités. Suite à une altercation verbale entre la mère

et la victime, l'accusé est intervenu en poignardant son frère au cœur et en le tuant. Au cours de l'audience, l'accusé a précisé qu'il n'avait pas l'intention de tuer son frère, mais seulement de le faire sortir du salon. Le parquet avait requis la perpétuité contre l'accusé arguant que cet acte s'apparente à un homicide et non à des coups et blessures volontaires entraînant la mort sans l'intention de la donner comme l'a accommodé le tribunal à la demande de la défense de l'accusé, Me Boumerdassi Hassiba.

A. B.

ANNABA

3 personnes impliquées dans le vol de métaux non-ferreux

Trois individus ont été placés sous mandat de dépôt, mardi dernier, par le tribunal d'El Hadjar, à Annaba pour, notamment, constitution d'association de malfaiteurs et vol de plus d'une tonne de câbles téléphoniques en cuivre. Spécialisés dans le vol des métaux non-ferreux, les mis en cause ont été confondus par les éléments de la brigade de la sûreté

de la localité de Sidi-Salem. Les malfrats ont été surpris au moment où ils procédaient au chargement des câbles volés. Les documents retrouvés ont permis de remonter la filière et d'arrêter, les malfaiteurs originaires de la commune d'El-Bouni, rapporte l'APS.

A. B.

SÉTIF

2 morts dans une collision

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu dans la nuit de mardi à mercredi, sur la RN 5, non loin d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris de la Protection civile. L'accident, une violente collision entre un véhicule de tourisme et un camion circulant en sens inverse, s'est

produit près de la commune de Bazer-Sakra, a précisé la même source, ajoutant que les victimes blessées ont été évacuées vers l'hôpital d'El Eulma pour des soins urgents.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour établir les circonstances exactes de cet accident.